



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / DIMANCHE 2 JUIN 2024 // N°829 // PRIX 20 DA //

IL EST ARRIVÉ HIER
À SÉOUL

**ATTAF REPRÉSENTE
L'ALGÉRIE
AU SOMMET
AFRIQUE-CORÉE**

Lire en page 5



HYDROCARBURES
**SONATRACH
A RÉALISÉ
HUIT GRANDES
DÉCOUVERTES**

Lire en page 6



PERMIS À POINTS,
AUTO-ÉCOLES EN ALGÉRIE :

**VOICI LES
NOUVEAUTÉS**

Lire en page 2



ELLE VIENT D'ÉTABLIR LE CADRE JURIDIQUE
APPLICABLE AUX ZONES FRANCHES

L'ALGÉRIE OUVRE DAVANTAGE SON ÉCONOMIE AUX INVESTISSEMENTS

Lire en page 3



ALORS QUE LE PRÉSIDENT AMÉRICAIN FAIT
UNE PROPOSITION DE CESSÉ-LE-FEU

**L'ENTITÉ SIONISTE
CONTINUE SES EXACTIONS
ET SES MASSACRES
À GHAZA**

Lire en page 4





CONFIDENTIEL

TRANSFERT DE FONDS VERS L'ALGÉRIE ALGÉRIE POSTE EN NÉGOCIATIONS AVEC TROIS OPÉRATEURS ÉTRANGERS



Depuis plusieurs années, il faut passer par Western Union pour le transfert de fonds vers l'Algérie à travers la poste. Désormais, cette firme n'a plus l'exclusivité pour ces opérations. Le contrat entre cette entreprise et Algérie Poste a pris fin, et l'entreprise nationale ne compte pas le renouveler. Selon le quotidien arabophone Echo-rouk, pour se débarrasser du monopole de Western Union et actionner la concurrence, Algérie Poste est entrée en négociation avec plusieurs opérateurs internationaux pour le transfert de fonds de l'étranger vers l'Algérie. Une démarche qui fait suite à l'expiration du contrat exclusif avec Western Union. L'ouverture du marché à plusieurs acteurs vise, selon Algérie Poste, à

promouvoir la concurrence et à offrir de meilleurs services avec des commissions réduites. Le contrat entre Algérie Poste et Western Union a expiré il y a quelques semaines et n'a pas été renouvelé. L'entreprise publique a ainsi refusé de rester dépendante d'un pôle régional gérant ses affaires depuis l'étran-

ger. Elle a refusé le renouvellement de l'exclusivité du marché avec Western Union. Actuellement, des négociations sont en cours avec plusieurs opérateurs, notamment Western Union, Eurogiro et MoneyGram. L'objectif de l'entreprise publique est d'actionner la concurrence et pour cela, il est très probable que ces négociations aboutissent à des accords avec les trois opérateurs. Ainsi, le transfert de fonds de l'étranger ne sera pas monopolisé par Western Union. Par cette démarche, Algérie Poste s'attend à l'amélioration de la qualité des services et réduire les coûts pour les clients. De ce fait, il y a lieu de préciser que l'entreprise algérienne a mis en avant plusieurs exigences aux opérateurs étrangers intéressés par cette offre. Ces derniers doivent notamment effectuer des campagnes de sensibilisation sur les services offerts, ainsi que la formation des employés d'Algérie Poste chargés de l'accompagnement des clients.

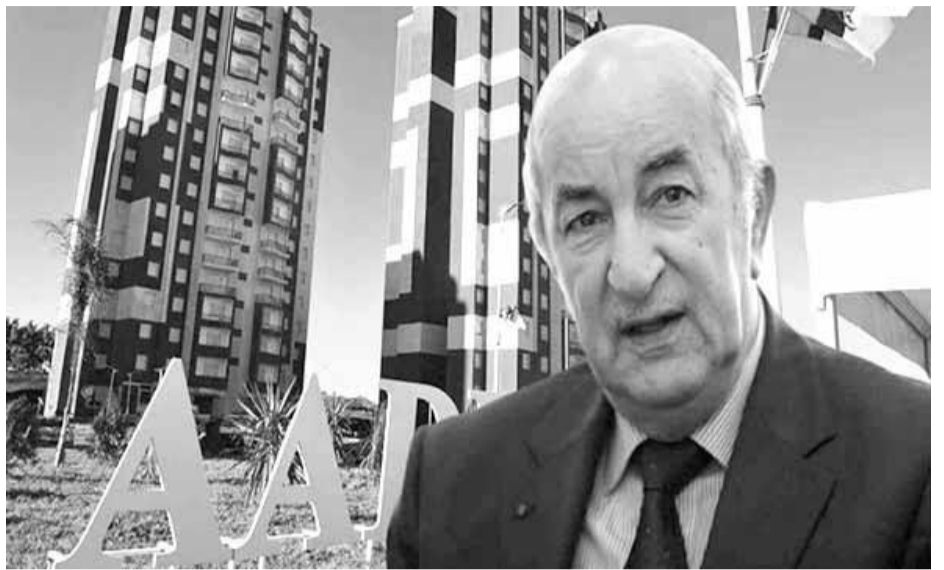
FRANCE : LE PARTI « LES RÉPUBLICAINS » S'EN PREND À L'ALGÉRIE ET AUX ALGÉRIENS

Les Républicains (LR), un parti de la droite française anciennement appelé l'UMP, s'est fendu, jeudi dernier, d'un tweet agressif et raciste envers l'Algérie et les Algériens. Sur son compte officiel de la plateforme X, appelé anciennement Twitter, il s'en est pris d'une rare violence à l'Algérie. « Message de service à l'Algérie, il faut tout reprendre, les biens et le mal : criminels,

délinquants, clandestins, OQTF (obligation de quitter le territoire français) », a écrit sur X le parti de Nicolas Sarkozy, l'ancien président français. La sortie hasardeuse des LR est en réaction à la liste de biens à restituer par la France transmise cette semaine à l'Algérie. Une liste qui déplaît vraisemblablement aux nostalgiques de la décolonisation. A commencer par le patron

des LR, Eric Ciotti. Ce dernier est connu pour ses positions anti-algériennes. Vous avez certainement deviné que c'est la liste des biens à restituer à l'Algérie qui a mis le feu au sein des partis encore nostalgiques de l'Algérie française. Pourtant ces objets et biens seront restitués, quoi qu'il en coûte, car nul ne peut freiner la marche irréversible de l'Histoire.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE ANNONCE L'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS AU PROGRAMME AADL3 DÈS LE 5 JUILLET



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, jeudi dernier, lors de sa rencontre avec les notables et les représentants de la société civile de la wilaya de Khenchela, que les inscriptions au programme AADL3 seront ouvertes à partir du 5 juillet prochain. Répondant aux préoccupations de la société civile et des notables de la wilaya de Khenchela, le président de la République a déclaré que les inscriptions au programme

AADL3 seront ouvertes à partir du 5 juillet prochain.

Concernant les programmes de logements dans la wilaya, le président de la République a affirmé qu'« il a été décidé, à partir de ce jour, d'ajouter un quota de 2 000 logements ruraux aux 4 000 logements ruraux déjà programmés », soulignant que les régions montagneuses « se verront attribuer une aide d'une valeur de 100 millions de centimes »

PERMIS À POINTS, AUTO-ÉCOLES EN ALGÉRIE : VOICI LES NOUVEAUTÉS

En Algérie, chaque semaine amène son lot de blessés et de morts sur les routes. En 2023, les chiffres sur les accidents de la route font froid dans le dos. Un total de 24 751 accidents de la circulation ont fait pas moins de 33 995 blessés et 3 628 morts. Cette tendance meurtrière s'est poursuivie les premiers mois de l'année en cours. Rien que pour les mois de janvier, février et mars, 6 462 accidents ont causé 8 506 blessés et 858 morts. Devant cette hécatombe, les autorités comptent durcir les règles d'obtention

du permis de conduire et faciliter celles de son retrait. En effet, le commissaire divisionnaire, Ahmed Naït El-Hocine, chargé de la gestion de la Délégation nationale à la sécurité routière, a révélé, le 28 mai, la mise en place d'une stratégie nationale de formation pour revoir le système de conduite en Algérie. Lors de son intervention à la radio nationale, le responsable a annoncé qu'un arrêté ministériel sera publié prochainement pour définir le programme de formation pour l'obtention du permis de conduire. Le réajustement de ce programme de formation fait suite aux statistiques qui indiquent que 20% des conducteurs impliqués dans des accidents de la route possèdent un permis de conduire depuis moins de deux ans (période probatoire), alors que 50% d'entre eux ont un permis de conduire depuis cinq ans. Désormais, le nouveau programme de formation devra inclure la mise en place d'un système informatique numérisé. Cela permettra de surveiller le parcours des candidats au sein des auto-écoles qui seront dans l'obligation de respecter la période légale de stage pour la partie théorique définie par la loi.

JOE BIDEN, PIÉGÉ PAR SON SOUTIEN À ISRAËL, TENTE DE TROUVER UNE ISSUE À LA GUERRE À GAZA

OU COMMENT LES COMPROMISSIONS AVEC L'ENTITÉ SIONISTE SONT DEVENUES « TOXIQUES »

Le président américain a présenté vendredi la dernière proposition israélienne en trois phases en vue de la libération des otages et d'un cessez-le-feu. Le Hamas l'a jugée « positive ». Grave et inattendue, l'allocution prononcée par Joe Biden au sujet de Gaza, vendredi 31 mai, marque une

inflexion du positionnement américain dans cette crise. Elle témoigne aussi d'une impatience, et même d'une forme de fébrilité, tant la guerre menée depuis huit mois par Israël est devenue un piège pour la Maison Blanche. « Il est temps que la guerre s'arrête et que le jour d'après commence », a

dit le président américain, soulignant que « le Hamas est disponible pour une paix durable à Gaza », en référence à l'attaque conduite ce jour de 2023 sur le sol israélien. Joe Biden a décidé de placer tous les acteurs du dossier face à leurs responsabilités, en présentant une nouvelle pro-

position israélienne. Longue de quatre pages et demie, elle a été transmise jeudi soir au Hamas, qui l'a jugée « positive ». Annoncée, curieusement, par Washington, comme s'il s'agissait de forcer la main au premier ministre israélien, Benyamin Netanyahu, cette « feuille de route pour un

cessez-le-feu durable » reprend un schéma en trois phases négocié depuis des mois. « Elle est pratiquement identique aux propres propositions du Hamas d'il y a seulement quelques semaines », a noté un haut responsable américain, espérant que le mouvement palestinien l'acceptera.

L'EXPRESS



Quotidien national d'information
édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur
Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ELLE VIENT D'ÉTABLIR LE CADRE JURIDIQUE APPLICABLE AUX ZONES FRANCHES

L'Algérie ouvre davantage son économie aux investissements

A l'expiration de la concession, l'autorité concédante assure la continuité de l'exploitation de la zone franche jusqu'à désignation d'un nouveau concessionnaire selon les formes et les situations légales et réglementaires y afférentes...

Le Décret exécutif n° 24-168 du 28 mai 2024 fixant les modalités de concession de la gestion des zones franches a été publié au Journal officiel numéro 26 (28 mai 2024). En Algérie, la zone franche, telle que définie à l'article 2 de la loi n° 22-15 du 20 juillet 2022, comporte l'ensemble des biens immeubles et meubles, notamment les infrastructures, les immeubles et les terrains destinés aux activités des opérateurs économiques activant au niveau de cette zone franche, ainsi que les locaux abritant les services publics. La Banque mondiale a donné, elle, une définition spécifique au type de zone franche le plus réputé dans le monde, à savoir la zone franche industrielle d'exportation : «La zone franche industrielle d'exportation est une variante relativement récente de la zone franche commerciale, forme largement répandue, correspondant à une localisation déterminée, généralement située à l'intérieur d'un port ou contiguë à ce dernier, vers et à partir d'où le commerce avec le reste du monde est autorisé sans restriction. En Algérie, l'implantation géographique de la zone franche, sa délimitation, sa superficie, sa vocation



ainsi que les activités dont l'exercice y est autorisé, sont fixées par le décret portant leur création. La gestion de la zone franche est concédée par le ministre chargé du commerce, désigné ci-après autorité concédante, au profit d'un établissement public à caractère industriel et commercial désigné ci-après concessionnaire. Le concessionnaire doit s'acquitter d'une redevance versée annuellement, dont le montant est calculé et acquitté conformément aux modalités prévues par la législation en

vigueur. La concession de gestion de la zone franche est accordée sur la base d'un cahier des charges et d'une convention élaborés conformément aux modèles-types annexés au présent décret, régissant la relation entre l'autorité concédante et le concessionnaire.

Le concessionnaire fait souscrire un cahier des charges aux opérateurs économiques désirant exercer leurs activités dans la zone franche, fixant les droits et obligations liés aux conditions d'exploitation des biens immeubles

et meubles contre paiement de redevances locatives, dont le montant et la périodicité de perception sont fixés dans ledit cahier des charges.

Dans le monde, les zones franches ont toujours la possibilité d'importer en franchise des matières premières et des biens intermédiaires. Ces dernières années, plusieurs des pays qui avaient créé des zones dans les années 70 ont accordé aussi cette autorisation à des entreprises qui produisent pour l'exportation.

Youcef S.

SÉMINAIRE À NAÂMA SUR L'INVESTISSEMENT DANS LES CULTURES NÉVRALGIQUES ET VALORISATION DES RACES OVINES

Le Sahara, l'Eldorado des filières stratégiques de l'Algérie



Les activités du Forum national, intitulé Naama : perspectives prometteuses d'investissement dans l'agriculture stratégique et la valorisation des races locales, organisé sous le haut patronage du Président de la République, ont débuté hier, à Naama. Ce forum a été supervisé par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Urbanisme, Brahim Merad, et le ministère de l'Agriculture, Youcef Chorfa, et a été centré sur les qualifications et capacités de la wilaya dans le domaine agricole (immobilier, électricité, eau,

réseau routier), afin de les exploiter et d'intensifier l'agriculture stratégique conformément au nouveau cadre juridique. Des moyens d'investir dans les races locales, notamment daghma, en raison de ses dimensions économiques et écologiques, vont s'appuyer sur les résultats des laboratoires de recherche et des centres spécialisés dans le développement de cette race ovine unique au monde par sa morphologie et la couleur de la tête. Les ministres ont supervisé l'ouverture du forum national sur l'autruche et ses pers-

pectives prometteuses afin d'investir dans l'agriculture stratégique et valoriser les races locales. Plusieurs responsables des institutions publiques économiques et les walis des wilayas de Tlemcen, Saïda et Sidi Bel Abbès, El-Bayadh, Bechar, Beni Abbas, Timimoun et Adrar étaient également présents à l'inauguration, outre des cadres supérieurs représentant divers secteurs ministériels et organismes publics. Le ministre de l'Intérieur, Brahim Merad, a affirmé lors de cette visite importante au sud algérien, que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, accordait une priorité particulière aux wilayas des Hauts-Plateaux et du Sahara. Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, présent au sein de la délégation ministérielle, a souligné la nécessité de renforcer l'intégration entre les secteurs agricole et industriel pour développer les industries alimentaires. Aoun a précisé que l'industrie alimentaire représente le deuxième et le plus grand secteur de l'industrie. Il contribue à plus de 50% du PIB industriel en dehors des carburants. Aoun a expliqué que ce forum vise à attirer des projets d'investissement dans l'agriculture stratégique, industrielle et alimentaire à Naama, en raison de ses capacités.

I.M.A.

LA BAD PRÔNE LA CRÉATION D'UNE AGENCE DE NOTATION AFRICAINE

Le Conseil des gouverneurs de la Banque africaine de développement (BAD) a appelé, vendredi à Nairobi (Kenya), à la création d'une agence de notation africaine, afin de permettre aux pays africains de bénéficier de davantage de financements pour leur développement socio-économique. "Le Conseil de gouverneurs a souligné la nécessité de créer une agence africaine de notation, pour une évaluation juste et appropriée des opérations souveraines et non souveraines au continent", a indiqué le président du groupe de la BAD, Akinwumi Adesina, lors de la cérémonie de clôture des travaux des Assemblées annuelles 2024 de cette institution financière, rapporte une dépêche de l'APS. L'objectif principal de ce type d'institution "n'est pas de concurrencer les agences de notation internationales, mais d'instaurer une nouvelle culture d'évaluation qui prend en considération les différentes spécificités des économies africaines", a souligné le premier responsable de la BAD. Selon lui, la création d'une agence de notation africaine permettra, à travers sa nouvelle vision, d'économiser plus de 75 milliards de dollars dépensés au titre du service de la dette en raison d'une notation "injuste", un montant important qui devait être destiné aux projets de développement en Afrique. Le Conseil des gouverneurs a aussi recommandé de revoir le mode de calcul du Produit intérieur brut (PIB) des économies africaines en incluant les richesses vertes (forêts, stockage du carbone...) du continent, a fait savoir M. Adesina. Le PIB sous-évalué de l'Afrique donne une mauvaise image sur ces économies, car il n'inclut pas toutes ses richesses naturelles, estime-t-il. Les gouverneurs de la BAD ont approuvé, par ailleurs, une augmentation des ressources financières "appelables" de l'institution, de 117 milliards de dollars, en passant de 201 milliards à 318 milliards, a indiqué M. Adesina ajoutant que cette mesure permettrait de mobiliser plus de liquidités pour financer les besoins croissants du développement en Afrique. Il a également mis en exergue l'importance de maintenir la notation AAA de la BAD afin de préserver son rôle d'instrument clé de développement en Afrique. Par ailleurs, les gouverneurs ont été unanimes à souligner que les réformes de l'architecture financières mondiales devraient être accompagnées par l'intensification des efforts par les pays africains pour améliorer l'environnement macro-économique, mobiliser plus de ressources internes, élargir l'assiette fiscale, et lutter efficacement contre l'informel, les flux illicites et la corruption. Lors d'une conférence de presse organisée à l'issue de la clôture officielle, M. Adesina a jugé primordial de prendre en considération la spécificité africaine lors de l'élaboration de stratégies climatiques, en Europe notamment. Dans ce sens, il a estimé que la taxe carbone, qui sera imposée à partir du 1er janvier 2026 sur les frontières de l'Union européenne, pénalisera les exportations africaines, rappelant "la situation particulière de ce continent qui ne contribue que de 3% des émissions de gaz à effet de serre. "Il faut faire preuve de souplesse pour ne pas compromettre le processus d'industrialisation de l'Afrique", a-t-il soutenu, ajoutant que l'impact de la taxe carbone européenne sur les économies du continent est estimé à 35 milliards de dollars comme pertes annuelles sur les exportations. En qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a participé aux travaux des Assemblées du groupe de la BAD (27 au 31 mai), organisées cette année sous le thème: "Transformer l'Afrique: le Groupe de la Banque Africaine de Développement et la réforme de l'architecture financière mondiale".

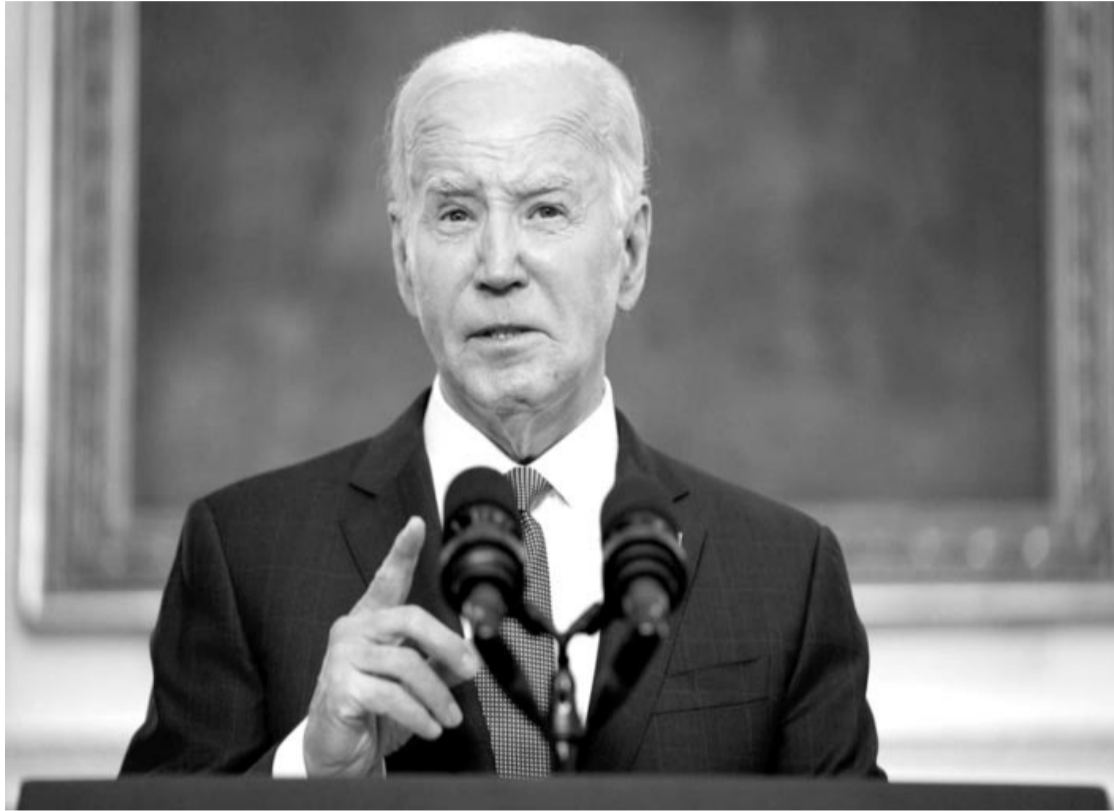
Avec agence

ALORS QUE LE PRÉSIDENT AMÉRICAIN FAIT UNE PROPOSITION DE CESSER-LE FEU

L'entité sioniste continue ses exactions et ses massacres à Ghaza

Le chef du bureau politique du Hamas, Ismail Haniyeh, a tenu à enlever tout espoir à ceux qui parlent du soi disant « jour d'après » sans le Hamas et sans la résistance palestinienne. « Le peuple palestinien n'acceptera aucune alternative pour le « jour d'après » autre que la résistance »

Plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, vendredi, lors d'une nouvelle série de frappes de l'armée sioniste contre de nombreux quartiers dans le centre de la bande de Ghaza, selon l'agence palestinienne. Plusieurs témoins sur place ont affirmé, à Wafa, que « l'armée d'occupation a pris pour cible le camp de réfugiés d'Al Bureij, dans le centre de l'enclave palestinienne, faisant de nombreux martyrs et blessés ». Selon les mêmes sources, au moins huit Palestiniens, dont deux enfants et trois femmes, sont tombés en martyrs dans une frappe de l'aviation sioniste visant une maison appartenant à la famille Al Sous à Al-Bureij. Pendant ce temps, Biden, piégé par son soutien à l'entité sioniste tente de trouver une issue à la guerre à Gaza. Le président américain a présenté vendredi une proposition en trois phases. Et c'est la prudence et le scepticisme parmi l'axe de la résistance face à la nouvelle feuille de route formulée par Joe Biden. Globalement, si le discours de Joe Biden, le complice attiré de l'entité sioniste, a été accueilli « positivement », il n'en demeure pas moins que les factions de la résistance restent prudentes et sceptiques car, pour elles, tout



ce qui peut venir de l'Amérique ne peut que cacher des surprises et des pièges. Dans un communiqué publié à l'issue du discours du président américain, le mouvement Hamas s'est déclaré prêt à traiter de manière positive et constructive toute proposition basée sur un cessez-le-feu permanent, le

retrait complet de l'armée d'occupation de la bande de Ghaza, le retour des personnes déplacées dans leurs foyers et l'échange de prisonniers. Toutefois, le chef du bureau politique du Hamas, Ismail Haniyeh, a tenu à enlever tout espoir à ceux qui parlent du soi-disant « jour d'après », sans le Hamas et

sans la résistance palestinienne « Le peuple palestinien n'acceptera aucune alternative pour le « jour d'après », autre que la résistance » a-t-il précisé, jetant ainsi à la poubelle les prétentions de l'occupation sioniste, des Américains et de certains régimes arabes de se débarrasser de la résistance palestinienne et de démilitariser Ghaza. « Il n'y aura aucune concession aux règles de négociation établies par les factions de la résistance. Les sacrifices et les victoires de la résistance doivent être investis dans l'intérêt de la cause palestinienne et du projet libérateur, pas dans autre chose ! » A-t-il affirmé. De son côté, le mouvement du Jihad islamique qui a déclaré ce samedi, qu'il examinerait positivement toute proposition de cessez-le-feu qui répond favorablement aux

exigences des forces de la résistance, n'a pas manqué également d'exprimer ses doutes quant aux véritables intentions du président américain Joe Biden. « Le discours de Joe Biden peut suggérer que l'administration américaine a changé de position. Mais la réalité est tout autre ! Le parti pris total de Washington en faveur de l'entité d'occupation dans la guerre génocidaire contre la bande de Ghaza est toujours clair et déclaré. En plus de sa participation directe par ses armes et autres moyens dans cette guerre, l'administration américaine, protégée médiatiquement l'entité sioniste et menace toutes les institutions internationales qui condamnent les crimes de l'occupation », a soutenu le Jihad islamique qui a préféré prendre avec des pincettes l'offre de Biden. « Il n'y a aucune confiance dans ce que propose Biden » estime le Front populaire de libération de la Palestine. « Le président américain est un partenaire majeur dans l'agression, la guerre de génocide et les crimes de guerre contre le peuple palestinien, il ne peut pas se présenter aujourd'hui comme s'il était un intermédiaire », soutient le Front populaire en expliquant que toute proposition qui n'inclut pas la cessation complète de l'agression, le retrait total de l'occupation de Ghaza, la levée du siège et la reconstruction de la Bande n'est pas la bienvenue. Cette prudence et ce scepticisme des factions de la résistance face à l'offre de Biden sont confortées par les déclarations de Benjamin Netanyahu qui a affirmé juste après le discours de Biden qu'Israël ne cesserait sa guerre qu'une fois le Hamas anéanti.

Boualem B.

SELON UN JOURNAL HÉBREU

Israël ne gagnera pas la guerre

Après l'ancien chef du Mossad qui a déclaré, la semaine passée, que « parler de l'élimination du Hamas est du baratin et que le Hamas existera toujours », le journal israélien « Maariv » vient lui aussi ce samedi d'affirmer que les discours du cabinet de guerre sur

la victoire absolue d'Israël et le démantèlement des brigades du Hamas à Rafah ne sont que des mensonges. « L'armée israélienne est exténuée après huit mois de combats violents et épuisants. La victoire ne viendra pas après Rafah » indique, en effet, ce journal en

soulignant que les opérations actuelles dans la ville de Rafah pourraient attenter au sort des prisonniers israéliens détenus par la résistance. Le journal avertit qu'avec le gouvernement de Netanyahu, Israël s'achemine droit vers sa perte.

B.B.

LAZZARINI EXIGE LA CESSATION DES ATTAQUES CONTRE L'UNRWA

Le chef de l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), Philippe Lazzarini, exige que l'entité sioniste cesse ses attaques contre son agence. « La guerre à Ghaza donne lieu à un mépris flagrant pour la mission des Nations unies, notamment des attaques scandaleuses contre les employés, les installations et les opérations de l'UNRWA », écrit-il dans une tribune, publiée vendredi dernier, dans le New York Times. « Ces attaques doivent cesser et le monde doit agir pour faire rendre des comptes à leurs auteurs », ajoute-t-il dans les colonnes du quotidien américain. « Comme j'écris ces lignes, notre agence a vérifié qu'au moins 192 de ses employés ont été tués à Ghaza. Plus de 170 installations de l'UNRWA ont été endommagées ou détruites. Des écoles administrées par l'UNRWA ont été démolies, 450 personnes déplacées ont été tuées alors qu'elles avaient trouvé refuge dans des écoles ou d'autres

structures de l'UNRWA », ajoute le diplomate suisse. Il a appelé la communauté internationale à « agir résolument contre les attaques illégitimes contre les Nations unies, non pas seulement pour Ghaza et les Palestiniens, mais pour toutes les nations ». Dans un message posté sur son compte sur la plateforme X, Lazzarini a déclaré que les attaques répétitives de l'entité sioniste contre les personnels et les installations de l'UNRWA « sont un mépris flagrant pour la mission des Nations unies », soulignant que « ces attaques doivent cesser, et le monde doit agir pour tenir les auteurs responsables ». L'Union européenne (UE) a exprimé son rejet des tentatives visant à classer l'agence des Nations unies comme « organisation terroriste » a rapporté l'agence palestinienne Wafa citant un communiqué publié vendredi dernier par les 27. Il est « profondément préoccupé par les discussions en cours à la Knesset (sioniste) concernant la clas-

sification de l'UNRWA comme organisation terroriste et la suppression des immunités et privilèges accordés à ses employés », selon la même source. Le texte a également souligné qu'il était « préoccupé par le fait que l'Autorité foncière (sioniste) a ordonné à l'UNRWA d'évacuer ses bâtiments à El Qods-Est dans les trente prochains jours ». L'UE a condamné toute tentative visant à classer l'agence des Nations unies parmi les organisations terroristes, rappelant le rôle critique et irremplaçable de l'UNRWA dans la réponse humanitaire à Ghaza, dans la mesure où l'agence fournit des services vitaux à des millions de personnes dans la bande et en Cisjordanie, et dans toute la région, y compris le Liban et la Jordanie. Le communiqué a assuré que l'UE est un fervent partisan de l'agence onusienne et qu'elle restera, avec ses Etats membres, son plus grand donateur, et qu'elle s'engage à poursuivre son soutien. L'UE est, notamment,

« un fervent partisan des Nations unies et du système de gouvernance mondiale multilatéral et fondé sur des règles, dont l'UNRWA, en tant qu'agence des Nations unies, fait partie », ont souligné les 27 d'après la même source. Par ailleurs, la Belgique a dénoncé les tentatives de l'entité sioniste visant à qualifier l'UNRWA (L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) comme « organisation terroriste » et déchu de son immunité diplomatique. Haja Lahbib, ministre des affaires étrangères de la Belgique, a indiqué sur son compte X, que la Belgique dénoncé les tentatives de la Knesset de qualifier l'UNRWA comme un « organisation terroriste ». Lahbib a souligné que les activités de l'UNRWA sont importantes pour les palestiniens dans leur lutte contre la situation humanitaires catastrophique dans la bande de Ghaza.

R.I.

IL EST ARRIVÉ HIER À SÉOUL

Attaf représente l'Algérie au Sommet Afrique-Corée

Le Sommet Afrique-Corée devrait renforcer le partenariat existant entre les pays africains et la République de Corée depuis 2006, selon la même source. La participation de l'Algérie à cet événement reflète son souci de consolider son partenariat stratégique avec la République de Corée, ainsi que son attachement à l'action commune au sein de la communauté africaine.

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, est arrivé, hier, à Séoul (Corée du Sud), pour prendre part à partir d'aujourd'hui à la Réunion ministérielle préparatoire du Sommet Afrique-Corée. M. Attaf est chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de représenter l'Algérie à ce sommet prévu les 4 et 5 juin, a indiqué un communiqué du

ministère. Cette réunion ministérielle verra la participation des ministres africains des Affaires étrangères et de leur homologue sud-coréen, en prélude à la tenue du premier Sommet entre les deux parties, a précisé le communiqué. Le Sommet Afrique-Corée devrait renforcer le partenariat existant entre les pays africains et la République de Corée depuis 2006, selon la même source. La participation de l'Algérie à cet

événement reflète son souci de consolider son partenariat stratégique avec la République de Corée, ainsi que son attachement à l'action commune au sein de la communauté africaine en vue de mettre les partenariats au service des objectifs continentaux de paix, de sécurité et de développement, a conclu le communiqué. Ahmed Attaf avait pris part à la 10e Réunion ministérielle du Forum de coopération sino-arabe qui



s'est tenu à Pékin. Attaf avait mis l'accent sur la nécessité pour le partenariat arabo-chinois de placer en tête de ses priorités majeures, en cette conjoncture, le soutien à la cause palestinienne face à l'agression israélienne qui n'a que trop duré contre Ghaza.

Dans son allocution lors des travaux de cette 10e Réunion, le ministre des Affaires étrangères a mis en avant, les réalisations accomplies au niveau international durant deux décennies de partenariat sino-arabe, des partenaires attachés aux principes et aux valeurs consacrés par la Charte des Nations unies, appelant à mettre la défense de la cause palestinienne au cœur des priorités majeures de ce partenariat. M. Attaf a affirmé que cette nouvelle édition du Forum constituait une halte pour que tout un chacun puisse procéder à une évaluation, deux décennies après la création de cet important mécanisme, une évaluation qu'il a estimée positive, au vu des réalisations accomplies durant ces deux décennies de partenariat sino-arabe. Cette évaluation positive nous permet de constater en toute honnêteté et avec conviction, que nous avons réussi, de prime abord, à consacrer notre convergence politique, à approfondir notre partenariat économique et à renforcer notre rapprochement culturel et humain. Nous avons réussi, aussi, à améliorer notre positionnement collectif en tant que partenaires pleinement attachés aux principes, aux valeurs et aux idéaux de la Charte de l'humanité, la Charte de l'ONU, a-t-il ajouté.

Y.S.

ALI AOUN LE MET EN AVANT :

“ L'amont agricole et l'aval industriel indissociables ”

Le ministre de l'Industrie et de la production pharmaceutique, Ali Aoun, a insisté, hier sur le fait qu'il y a nécessité d'établir une étroite coopération entre le secteur industriel et agricole. Et d'ajouter : «L'amont agricole et l'aval industriel sont indissociables et les deux secteurs devraient se développer en synergie et en entière complémentarité, a-t-il indiqué lors du colloque sur les cultures stratégiques à Naâma. Le ministre a fait savoir que l'industrie alimentaire représente le

deuxième et le plus grand secteur de l'industrie contribuant à plus de 50% au produit intérieur brut (PIB) industriel en dehors des hydrocarbures.

Aoun a affirmé que le but recherché à travers l'organisation de ce genre de rencontre est de capter les investissements, notamment à Naâma qui présente des atouts non négligeables en matière de fonciers économiques et de ressources naturelles. Il a estimé que le plus important défi qui reste à relever réside dans la coordina-

tion, le développement et l'intégration des investissements au sein de la chaîne de valeur agricole. Cela doit se faire, selon lui, par la mise en œuvre de projets incitatifs à l'intégration à la fois dans l'activité agricole et industrielle. Concrètement, Aoun a affirmé que la wilaya peut se lancer notamment dans la fabrication des filatures de laine, investir dans le tannage du cuir, mais aussi dans la filière lait et ses dérivés.

R.E.

ALGÉRIE-IRAN

Intensifier les pressions diplomatiques pour désenclaver Gaza

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu un appel téléphonique du ministre des Affaires étrangères par intérim de la République islamique d'Iran, Ali Bagheri Kani, vendredi, selon un communiqué du ministère des AE. Lors de cet entretien, les deux ministres ont passé en revue “les développements dangereux sur-

venus dans la bande de Ghaza, suite à l'escalade de l'agression brutale de l'occupant israélien contre les civils palestiniens, notamment dans la ville de Rafah”, précise le communiqué. “Les deux parties ont échangé leurs vues sur les moyens et les perspectives d'intensifier les pressions diplomatiques afin de mobiliser la communauté internationale pour soutenir le

peuple palestinien et amener l'occupant israélien à mettre un terme à son agression”, note la même source. Au cours de cet appel, “les deux ministres ont abordé les prochaines échéances bilatérales et convenu de bien les préparer afin de renforcer les relations de fraternité et de coopération entre les deux pays et peuples frères”.

I.Med/Agence

LES EXTRAVAGANTES RELATIONS MAROCO-ISRAËLIENNES

VOICI COMMENT LE MOSSAD A MENACÉ LA PROCUREURE DE LA CPI À TRAVERS SON MARI MAROCAIN

Alors que les feux du scandale continuent à brûler à Rabat, après la publication par la presse australienne de la photo de la ministre marocaine de la Transition énergétique et du Développement durable, Leïla Benali, avec le PDG du groupe Fortescue Metals Group, Andrew Forrest, dans des images équivoques, (connaissant la présence forte du Mossad au sein des titres de la presse australienne), The Guardian vient d'en rajouter une couche, mais sur un problème moins privé et plus politique.

Selon des révélations du journal britannique The Guardian, le Mossad a fait pression sur l'ancienne procureure générale de la Cour pénale internationale (CPI), Fatou Bensouda, en exploitant des vidéos de son mari, homme d'affaires maroco-gambien. L'agence israélienne de renseignement extérieur a voulu pousser la responsable à abandonner son enquête sur des crimes de guerre commis en Palestine.

Au plan pénal, les actions du Mossad

contre la juge de la CPI sont une atteinte à l'administration de la justice, conformément à l'article 70 du Statut de Rome, ce même statut qui a donné corps à la CPI.

Le journal britannique The Guardian a révélé, mardi dernier, que Yossi Cohen était derrière des menaces contre Fatou Bensouda, lors de son mandat de procureure générale de la Cour pénale internationale (CPI), de 2012 à 2021. Dans le cadre d'une série de réunions secrètes, l'ancien chef du Mossad a fait pression pour obtenir l'abandon l'enquête sur des crimes de guerre commis en Palestine. «Vous ne voulez pas vous engager dans des choses qui pourraient compromettre votre sécurité ou celle de votre famille», a notamment proféré Cohen, à la tête de l'agence de renseignement étrangère israélienne de 2013 à 2021. Annoncée en 2015, la procédure préliminaire en question a été achevée en 2021. Elle a permis l'ouverture d'investigations sur des attaques israéliennes,

survenues depuis le 13 juin 2014 dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est.

Ajoutées désormais à un dossier sur l'action du Hamas du 7 octobre 2023, ces conclusions ont conduit le successeur de Bensouda, Karim Khan, à demander la semaine dernière des mandats d'arrêt contre le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et son ministre de la Défense Yoav Gallant.

Dans le contexte des investigations alors en cours, le Mossad aurait enquêté sur les membres de la famille de la procureure. Il aurait aussi mis la main sur des enregistrements secrets de son mari, l'homme d'affaires maroco-gambien Philip Bensouda, dont les parents sont originaires de la ville de Fès. Une deuxième source israélienne a fait savoir à The Guardian que l'objectif aurait été de mettre la juge en danger, ou de la rallier au côté israélien en tant que coopérante. The Guardian rappelle d'ailleurs qu'en tant qu'«espion de carrière», Yossi

Cohen est bien connu au sein des renseignements israéliens comme «un recruteur efficace d'agents étrangers». Très proche du Premier ministre, il est nommé directeur du Mossad en 2016.

Une troisième source a déclaré que Cohen était le «messenger informel» de Netanyahu. Quatre autres ont confirmé à The Guardian que Fatou Bensouda avait informé des hauts responsables de la CPI des manœuvres de l'ex-responsable, face au caractère persistant et de plus en plus menaçant de ces attitudes.

De son côté, un proche du cercle de Yossi a confié que l'homme avait eu recours à des «tactiques méprisables» contre Bensouda, dans une tentative vaine d'intimidation et d'influence. Le successeur de la procureure a d'ailleurs averti être disposé à tenter des poursuites contre toute partie mise en cause dans des «tentatives d'obstruction, d'intimidation ou d'influence inappropriées» des responsables de la CPI.

I.Med Amine

L'OPEP+

VERS DES RESTRICTIONS SUR LA PRODUCTION PÉTROLIÈRE JUSQU'EN 2025

L'alliance OPEP+ poursuit les négociations informelles visant à finaliser l'accord de réduction de la production pétrolière qui devrait être annoncé lors de la réunion de l'alliance ce dimanche, selon les déclarations de certains représentants des États membres, rapportées par l'agence Bloomberg. L'Arabie saoudite et ses partenaires discutent de la question de savoir si les restrictions sur la production d'environ deux millions de barils par jour s'étendront jusqu'au second semestre de cette année, et l'accord devrait être finalisé lors de la réunion. Les pays de la coalition envisagent également la possibilité de prolonger certaines restrictions jusqu'en 2025, selon certains représentants des États membres qui ont requis l'anonymat en raison du caractère privé des négociations. L'OPEP et ses alliés ont réduit leur production pour éviter une offre excédentaire résultant de l'augmentation des réserves de pétrole de schiste aux États-Unis, tout en cherchant à soutenir les prix du pétrole. Ces restrictions ont contribué à maintenir le prix du brut Brent, considéré comme une référence mondiale pour le marché pétrolier, au-dessus du seuil de 80 dollars le baril pendant la majeure partie de l'année, malgré les inquiétudes concernant la solidité de l'économie mondiale et l'évolution des taux d'intérêt. La politique de production de l'OPEP+ est devenue plus complexe ces dernières années, à la lumière des réductions de production à plusieurs reprises par différents groupes de pays. Les vingt-deux pays de la coalition, à l'exception de trois pays, ont convenu de continuer à travailler avec des quotas de production réduits jusqu'en décembre prochain, ce qui limite le volume total de production à 39,2 millions de barils par jour. La coalition devra prendre une décision sur le maintien de ces restrictions en 2025, avant la fin de cette année. En plus des quotas de production officiels fixés par l'OPEP+, 8 pays membres, dont les plus grands producteurs de pétrole de l'alliance, ont convenu d'une réduction volontaire de la production de deux millions de barils par jour. Il est difficile d'évaluer l'impact total de ces restrictions pour plusieurs raisons. Certains pays, comme l'Irak et le Kazakhstan, ont dépassé leurs niveaux de production, tandis que les réductions de la Russie représentaient un mélange de réductions de production et de restrictions à l'exportation. Les restrictions supplémentaires devraient actuellement expirer à la fin du trimestre en cours. Les négociants en pétrole et les analystes s'attendent généralement à ce qu'il soit prolongé très probablement jusqu'à la fin de l'année.

HYDROCARBURES

Sonatrach a réalisé huit grandes découvertes

Huit "grandes" et "très importantes" découvertes dans le domaine des hydrocarbures ont été réalisées sur de nouveaux sites en Algérie depuis le début de l'année 2024, grâce aux efforts de Sonatrach, selon le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab.

Dans une intervention, mercredi dernier, à la Télévision publique, Arkab dira : "Nous avons fait de grandes découvertes depuis le début de cette année jusqu'à la fin de la semaine dernière du mois de mai, des découvertes très importantes, au nombre de huit, qui permettront de renforcer les réserves nationales d'hydrocarbures, notamment en ce qui concerne le gaz naturel". Le ministre a précisé que ces découvertes concernaient "de nouveaux gisements d'hydrocarbures situés à Béchar, au sud d'In Salah, au nord de Djanet, au sud d'Illizi et au nord de Ouargla". Arkab a annoncé, par la même occasion, la signature d'un accord important entre Sonatrach et le géant des hydrocarbures "Chevron" dans les "prochains jours", ce qui permettra de "développer un grand gisement", et d'augmenter la production nationale des



hydrocarbures, et ce après la signature, récemment, d'un mémorandum d'entente entre Sonatrach et "Exxon-Mobil" qui sera couronné par des "contrats de développement avant la fin de l'année et contribuera au renforcement de la production de gaz naturel en Algérie". Le ministre de l'Énergie a rappelé que Sonatrach a précédemment signé, dans le cadre de la loi sur les hydrocarbures entrée en

vigueur en 2020, avec les plus grandes compagnies mondiales telles que les compagnies norvégienne "Equinor", italienne "Eni" et américaine "Occidental Petroleum", des contrats "importants" dans le domaine de l'exploitation, du raffinage et de la production des hydrocarbures. Tout en réaffirmant la fiabilité de l'Algérie en tant qu'exportateur de gaz naturel pour l'Europe et l'Asie, le ministre

de l'Énergie et des Mines a exprimé la détermination des autorités algériennes à poursuivre leurs efforts pour approvisionner leurs partenaires en quantités importantes sur ces marchés, réitérant "l'objectif de l'Algérie d'augmenter et d'intensifier la production de gaz". Le ministre du secteur a souligné que l'Algérie a les capacités pour augmenter sa production de gaz à 200 milliards de mètres cubes par an "à moyen terme", contre une production actuelle de 137 milliards de mètres cubes. Il a précisé que les réalisations importantes enregistrées dans le domaine du partenariat sont le résultat de la politique éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à améliorer le climat d'investissement, se félicitant de la dynamique que connaît l'Algérie dans de nombreux secteurs.

N.S.

CONJONCTURE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Le CNESE constate des indicateurs positifs dans plusieurs domaines

La présidente du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Rabia Kherfi a affirmé, jeudi dernier, que le Conseil avait enregistré dans ses rapports des indicateurs positifs dans les domaines économique, social et environnemental, reflétant les efforts déployés par l'État pour améliorer le niveau de vie des citoyens et booster le développement afin de créer de l'emploi et diversifier l'économie nationale. C'est lors de la 6e session ordinaire de l'Assemblée générale du CNESE, que Mme Kherfi a précisé qu'il sera procédé, au cours de cette réunion, à la présentation et à l'examen de plusieurs rapports et documents, notamment "le rapport de conjoncture économique, sociale et environnementale de l'année 2023" et le "rapport sur le développement social et humain, réalisations clés et défis 2019-2023", à travers lesquels le Conseil a enregistré "des indicateurs positifs dans les domaines économique, social et environnemental, reflétant les efforts déployés par l'État algé-

rien pour améliorer le niveau de vie des citoyens et booster le développement afin de créer de l'emploi et de diversifier l'économie nationale". Parmi les données les plus importantes, elle a rappelé que l'année 2023 s'était caractérisée par "des indicateurs économiquement équilibrés et des progrès notables dans le domaine social, ce qui représente une base solide pour 2024 et les années qui suivront". Parmi les principaux indicateurs en se basant sur les statistiques officielles, figure un taux de croissance économique encourageant réalisé par l'Algérie, estimé à 4,1% et un PIB de près de 260 milliards USD en 2023, tandis que la balance commerciale a enregistré un excédent d'environ 10 milliards USD vers la fin de l'année précédente, grâce à des exportations d'une valeur de 54,7 milliards USD avec une augmentation d'environ 3% par rapport à 2022, contre 44,3 milliards USD d'importations. Elle a indiqué que les réserves de change ont atteint 69 milliards USD avec une croissance de 24%

des recettes budgétaires en sus d'une augmentation des recettes fiscales pétrolières d'environ 20% outre les recettes ordinaires (+28%) et fiscales (+17%), ainsi qu'une augmentation du volume des transactions sur internet à un taux supérieur à 77%. Par ailleurs, elle a mis en exergue les réalisations de l'Algérie dans le secteur de l'énergie en renforçant sa position dans le marché mondial de l'énergie en 2023, devenant, ainsi le deuxième plus grand fournisseur de gaz naturel pour l'Union européenne avec une augmentation "remarquable" de ses exportations en matière de gaz liquéfié, précisant que le secteur de l'énergie demeure un secteur prometteur pour l'Algérie. En ce qui concerne les indicateurs sociaux, elle a affirmé que l'Algérie a réalisé plusieurs acquis, y compris ceux accomplis en matière de droit, et ce, en ajoutant plusieurs législations relatives à la protection des droits des citoyens, outre de nombreux acquis sociaux.

R.E.

SELON LE DERNIER RAPPORT DE LA BAD :

La croissance économique de l'Algérie serait de 4% en 2024

La croissance de l'économie algérienne devrait atteindre un taux de 4% en 2024, selon le dernier rapport des perspectives économiques en Afrique de la Banque africaine de développement (BAD), dévoilé jeudi à Nairobi.

La BAD a revu sensiblement à la hausse le taux de croissance prévu pour l'Algérie pour 2024, à 4%, contre 2,7% prévu dans l'édition 2023 du même rapport. Pour l'année prochaine, la BAD table sur une croissance de 3,7% pour l'économie algérienne, soulignant que les perfor-

mances prévues seront portées notamment par les secteurs de l'industrie, la construction, les services ainsi que par le secteur des hydrocarbures, avec une hausse des exportations qui se maintiendra à 5% en 2024 et 2025.

Quant à l'inflation, elle devrait continuer sa tendance baissière pour atteindre 6,8 en 2024 et 5,7% en 2025, une "chute" qui sera réalisé grâce à l'augmentation de la production agricole, selon le rapport. Le compte courant devrait bénéficier d'une stabilité prévue sur les mar-

chés internationaux des hydrocarbures et rester excédentaire, d'après les chiffres de l'institution financière panafricaine.

La BAD a surtout souligné que l'élection présidentielle qui se tiendra en septembre 2024 n'était pas considérée comme un risque macroéconomique, "compte tenu de la stabilité du contexte sociopolitique national".

Concernant le défi de diversification économique, la BAD a salué la vision de l'État algérien de consolider la reprise

économique et d'améliorer le climat des affaires tout en accélérant la transition numérique et en développant les secteurs moteurs du développement et de la croissance économique, notamment l'agro-industrie et la pêche.

L'institution recommande, dans ce cadre, de continuer à soutenir à court terme, les industries locales et d'investir dans les technologies nécessaires à la stratégie d'industrialisation (économie numérique et digitalisation en particulier).

R.E.

BLIDA

Les mécanismes de protection de l'enfance en Algérie exposés

Parmi les réalisations, la mise en place d'un important arsenal juridique pour la protection des enfants contre les drogues, la haine et le trafic d'êtres humains. Un numéro vert 11 11 est mis au service des parents pour protéger leurs enfants contre la cybercriminalité.

La Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Chorfi, a exposé, mercredi à Blida, les différents mécanismes mis en place par l'Etat algérien pour protéger l'enfance, assurant que l'Algérie a réalisé de "grandes avancées" dans ce domaine, rapporte l'APS. "L'Algérie a réalisé de grandes avancées dans la mise en place de mécanismes de protection de l'enfance qui font notre fierté", a déclaré Mme. Chorfi lors d'une journée d'étude régionale organisée par la Cour de justice de Blida en coordination avec la Délégation nationale à la protection de l'enfance et des autorités locales. Elle a cité parmi ces avancées, la mise en place d'un important arsenal juridique pour la protection des enfants, notamment contre les drogues, la haine et le trafic d'êtres humains, outre les dispositions spéciales relatives au droit de la femme divorcée à une pension alimentaire. La responsable a également souligné les efforts consentis pour la mise au point d'un système national d'infor-



mation sur l'état des lieux de l'enfance en Algérie, devant constituer une base pour l'élaboration des "politiques de protection de l'enfance", outre l'élaboration d'un plan national pour l'enfance 2025-2030, et la

présentation au président de la République d'un rapport annuel sur la situation de l'enfance et le suivi de la mise en œuvre des accords internationaux relatifs aux droits de l'enfant. Durant cette rencontre, organisée sous

le titre "Mécanismes de protection de l'enfance en Algérie : Fonds de pension alimentaire comme modèle", en présence de la présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, Mme Salima Mousserati, du représentant du ministre de la Justice et Garde des sceaux et des présidents des Cours de neuf (9) wilayas du Centre du pays, Mme. Chorfi a exposé les différents mécanismes initiés par son instance pour protéger l'enfance. Il s'agit, entre autres, du numéro vert "11-11", de l'application "Allo Toufoula" (Allo Enfance) et de la cellule de veille pour la protection des enfants contre la cybercriminalité et de l'usage sécurisée de l'Internet. A son tour, le procureur général près la Cour de Blida, Abdelmadjid Djebbari, a mis en exergue l'attachement du législateur algérien à assurer une protection légale et juridique efficace à l'enfant dont le droit de garde est échu à la mère après le divorce, dont le droit à la pension alimentaire. Il a expliqué que "suite à la hausse

des plaintes relatives au non-paiement de la pension alimentaire auprès de la justice, il a été procédé à la promulgation de la loi 24/01 du 11/02/2024, portant mesures particulières pour l'obtention de la pension alimentaire et modalités de fonctionnement du Fonds de pension alimentaire". Cette loi a contribué, depuis le début de sa mise en œuvre, à la protection des enfants, tout en évitant à la femme divorcée les allers et venues dans les tribunaux, a affirmé M. Djebbari, appelant à la nécessité de trouver des mécanismes supplémentaires pour protéger ces deniers publics en obligeant la femme divorcée à les dépenser aux fins pour lesquelles ce Fonds a été créé. Cette rencontre régionale vise la mise en exergue des efforts de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance pour la protection de l'enfant en situation de garde, outre la sensibilisation des catégories ciblées par le Fonds de pension alimentaire sur leurs droits, entre autres.

R.R.

TISSEMSILT :

Commémoration de la bataille de "Bab El Bekkouche"

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga a souligné, mardi à Tissemsilt, que la bataille de "Bab El Bekkouche", dont cette collectivité locale fut le théâtre du 21 au 31 mai 1958, "est et demeure le véritable affluent pour tirer les leçons et s'inspirer des enseignements, dans une vision combinant le passé glorieux et l'ère nouvelle sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". M. Rebiga a affirmé, lors de sa supervision de la cérémonie inaugurale des travaux du colloque nationale ayant pour thème "Bab El Bekkouche: héros de la Révolution dans la région de l'Ouarsenis - la Révolution dans la zone 3 de la Wilaya IV que ce haut fait d'armes de la glorieuse Armée de libération nationale constitue une opportunité pour revisiter le déroulement du combat du vaillant peuple algérien contre le colonialisme français. Ceci afin de s'inspirer des actions héroïques de la Guerre de libération nationale contre le colonialisme". Le ministre a ajouté que "la célébration de cet événement historique est aussi une opportunité pour mettre la lumière sur le parcours de nos valeureux symboles, qui ont réalisé ces épopées pour la liberté et l'émancipation du peuple algérien, afin que ces parcours nous guident vers la lueur, aiguisant notre détermination pour que la nouvelle génération fasse preuve de fidélité à ces symboles et à perpétuer leurs mémoires et leurs sacrifices". M. Rebiga a, par ailleurs, appelé l'équipe chargée de la recherche scientifique et les étudiants de l'Université "Ahmed Ben Yahia El Wancharissi" de Tissemsilt, à coordonner leurs activités avec le Centre nationale des recherches sur les résistances populaires, le Mouvement national et la Guerre de libération

nationale, ainsi qu'avec le Conseil scientifique du Musée de la wilaya du Moudjahid pour la réalisation d'études de recherches historiques relatives à la région. Il s'agit de les généraliser à l'ensemble des actions et des événements et symboles ayant contribué à l'affranchissement du pays du joug colonial". Le ministre a rappelé "le grand intérêt accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à cette collectivité locale des Hauts-plateaux de l'Ouest, à travers le programme complémentaire qui lui a été affecté, en réponse aux aspirations des enfants de cette région, afin d'améliorer les conditions de vie des citoyens pour permettre à la wilaya d'être au diapason du processus de développement en cours dans le pays, traduisant son engagement à relancer le développement national". M. Rebiga a également mis l'accent sur les efforts déployés par son département ministériel pour la numérisation du secteur, notamment pour ce qui concerne le volet inhérent à la mémoire nationale, dans le but de cibler un large spectre de la société, particulièrement la jeunesse, afin de lui permettre de connaître l'histoire nationale. De son côté, le wali de Tissemsilt, Bouazid Fethi, a déclaré que

dans le cadre des actions visant la préservation de la mémoire nationale, il a été procédé à l'inscription des opérations visant l'aménagement et la rénovation de 13 cimetières de chouhada, dont celui de Bab El Bekkouche, qui a bénéficié d'une opération de rénovation lancée dans le cadre du programme complémentaire décidé par le président de la République au profit de la wilaya. Il est à signaler que le colloque, organisé à l'initiative de l'Université "Ahmed Ben Yahia El Wancharissi" intitulé La bataille de Bab El Bekkouche, héroïsme de la Révolution dans la région du Ouarsenis, la Révolution dans la zone 3 de la wilaya IV, comprend une série de conférences en lien avec cet événement. Cette rencontre comprend des interventions animées par des professeurs et des chercheurs de plusieurs universités du pays sur l'histoire de l'Ouarsenis, son importance stratégique et la lutte politique et armée dans cette région, au cours de la Guerre de libération, ainsi que les grandes batailles comme celle de Bab El Bekkouche, qui s'est produite dans la zone 3 région de la wilaya IV historique, a indiqué le directeur local des Moudjahidine et des Ayants-droits, Abdelkrim Khadhri. La rencontre est, par ailleurs, une

occasion pour lire les mémoires du Moudjahid Slimane El Ghouli et le guide du Fidaï "Les dimensions de la foi militaire" du chahid Djillali Bounâama, et présenter des témoignages vivants de moudjahidine de la région sur les batailles auxquelles ils ont participé. Une exposition de photographies commémorant les exploits de la Glorieuse guerre de libération dans la région sera également organisée en marge de cette rencontre, a indiqué la même source, ajoutant qu'une visite sera rendue à un Moudjahid et à la veuve d'un martyr pour s'enquérir de leur état de santé. La bataille de Bab El Bekkouche, dans les montagnes de l'Ouarsenis, wilaya de Tissemsilt, survenue du 28 au 31 mai 1958, est l'une des étapes les plus marquantes de la Glorieuse guerre de libération. La détermination et le courage des Moudjahidine leur ont permis de vaincre les forces de l'armée coloniale française, ce qui les a contraint à quitter la région et à regagner leurs camps, subissant de lourdes pertes s'élevant à 600 soldats, dont 33 officiers, en plus de deux avions Jaguar abattus. Pas moins de 360 combattants de l'Armée de libération nationale (ALN) sont tombés au champ d'honneur, lors de la bataille APS

TINDOUF

UN DÉPUTÉ DE LA WILAYA REÇU PAR BADANI

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani a reçu, mercredi à Alger, le député de l'Assemblée populaire nationale (APN) représentant la circonscription électorale de la wilaya de Tindouf, Labid Lahcen. Il a passé en revue avec ce dernier les mécanismes de développement de la filière aquaculture dans cette wilaya, indique

un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, les moyens visant à assurer l'abondance piscicole dans la wilaya ont été évoqués. A cela s'ajoute les mécanismes de développement de la filière d'aquaculture, notamment intégrée à l'agriculture à travers l'activation du rôle de la station de pêche et d'aquaculture à Tin-

douf et le développement des programmes de formation y afférents", selon la même source. Il a également été proposé, lors de cette rencontre, d'organiser une journée d'études sur l'investissement dans le domaine de l'aquaculture dans la wilaya de Tindouf, avec l'implication de tous les secteurs concernés, conclut la même source.

LA PRODUCTION MONDIALE POURRAIT DOUBLER

Dans le monde, plus d'un milliard de personnes consomment des pommes de terre, qui sont une source d'aliments vitale. En 2024, nous célébrons la première Journée internationale de la pomme de terre en mettant l'accent sur la contribution de cette plante aux conditions de vie des producteurs et des consommateurs.

La pomme de terre est une espèce agricole d'une importance considérable dans le monde. Très largement cultivée et consommée, elle contribue à des ODD fondamentaux, notamment l'élimination de la faim, la promotion de l'agriculture durable et l'ouverture de perspectives économiques. Elle n'est pas seulement un pilier de l'alimentation de nombreuses personnes, elle offre également des perspectives d'emploi et de croissance économique durable tout au long de sa chaîne de valeur. Dans le monde, plus d'un milliard de personnes consomment des pommes de terre, qui sont une source d'aliments vitale. En 2024, nous célébrons la première Journée internationale de la pomme de terre en mettant l'accent sur la contribution de cette plante aux conditions de vie des producteurs et des consommateurs.

Le 30 mai, nous donnons un coup de projecteur à la pomme de terre, *Solanum tuberosum* (L.), une plante régulièrement consommée par des milliards de personnes. La pomme de terre est une culture essentielle dans les systèmes agroalimentaires de la planète. Elle est produite aussi bien au sein de petites exploitations situées dans les Andes, où les agriculteurs cultivent à la main diverses variétés anciennes, qu'au sein de vastes exploitations commerciales mécanisées présentes sur tous les continents. La pomme de terre contribue à la sécurité alimentaire, aux moyens de subsistance et à l'emploi des populations rurales et urbaines du monde entier.

La Journée internationale est une occasion de donner suite à l'Année internationale de la pomme de terre, qui a été célébrée en 2008. La célébration servira également à mettre en relief l'importance de cette plante, qui permet de lutter contre la faim et la pauvreté et de faire face aux menaces environnementales pesant sur les systèmes agroalimentaires. Les petits exploitants familiaux, dont une grande partie sont des femmes, seront mis à l'honneur pour leur rôle en matière de préservation de la diversité des espèces cultivées, tandis que les dimensions culturelles et culinaires de la production et de la consommation de cette plante seront célébrées. Dénrée alimentaire de base pour la population mondiale, la pomme de terre est riche en glucides, ce qui en fait une bonne source d'énergie. Elle est en outre riche en nutriments comme la vitamine B, la vitamine C, le potassium, le phosphore et le magnésium. La pomme de terre est vitale pour le système alimentaire mondial et elle joue un rôle

essentiel en consolidant la sécurité alimentaire mondiale et en faisant reculer la pauvreté. La production durable de la pomme de terre contribue aux quatre piliers de la sécurité alimentaire: disponibilité, accès, utilisation et stabilité. Compte tenu de sa grande diversité génétique, de son mode de culture et de la demande actuelle, les travaux de recherche sur la pomme de terre et l'innovation peuvent contribuer à des systèmes agroalimentaires résilients et à atteindre l'objectif Faim zéro et les objectifs de développement durable.

L'année internationale de la pomme de terre en 2008 a permis de célébrer l'un des aliments les plus consommés et les plus appréciés à travers le monde. En décembre 2023, l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé la proposition faite par le Pérou d'instituer la Journée internationale de la pomme de terre, le 30 mai de chaque année. Originaire des Andes, la pomme de terre soutient la civilisation inca et est considérée comme la « fleur de l'ancienne civilisation indienne ». Introduite en Europe au XVI^e siècle, la pomme de terre a favorisé l'essor de l'urbanisation et alimenté la révolution industrielle.

Durant la dynastie Qing, la pomme de terre a permis d'atténuer la famine en Chine, ce qui lui a valu d'être considérée comme culture essentielle.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale et les conflits qui ont suivi, le rendement élevé et la résilience de la pomme de terre ont contribué à la sécurité alimentaire en cas de pénurie. La Grande Famine irlandaise des années 1840 est un exemple frappant de la façon dont le manque de diversité dans la base génétique et des systèmes de culture peut conduire à des résultats désastreux.

Aujourd'hui, la pomme de terre est un symbole de la sécurité alimentaire et un pilier de l'agriculture durable: avec plus de 5 000 variétés de pommes de terre, elle offre une richesse génétique permettant de lutter contre les ravageurs, les maladies et les impacts du changement climatique, guidant ainsi les pratiques agricoles durables.

UNE CULTURE, D'INNOMBRABLES POSSIBILITÉS

Aliment vieux de plusieurs millénaires, originaire de la région andine, en Amérique du Sud, la pomme de terre, qui est arrivée en Europe au XVI^e siècle et s'est répandue dans le monde entier, représente bien plus qu'une source de nourriture. La pomme de terre est une composante primordiale des stratégies visant à procurer des aliments accessibles et nutritifs et à

améliorer les moyens de subsistance dans les zones rurales et dans d'autres régions, où les ressources naturelles, notamment les terres arables et l'eau, se font rares et où les intrants sont onéreux. Polyvalente et capable de se développer dans toutes sortes de conditions, la pomme de terre apparaît comme un choix de culture avantageux.

En outre, la culture de la pomme de terre est respectueuse du climat, étant donné qu'elle génère peu d'émissions de gaz à effet de serre par rapport à d'autres cultures.

Ces dix dernières années, la production mondiale de pommes de terre a augmenté de 10 pour cent, entraînant une croissance de l'emploi et des revenus, mais il reste encore beaucoup à faire pour tirer pleinement parti du potentiel de cette culture dans le cadre de la lutte contre la faim et la malnutrition dans le monde.

De plus, la pomme de terre se caractérise par une grande diversité, avec plus de 5 000 variétés améliorées et variétés d'agriculteurs ou variétés locales, dont bon nombre ne se trouvent que sur leur lieu d'origine en Amérique latine. Les 150 espèces sauvages apparentées à la pomme de terre cultivée présentent une grande variation génétique, avec toute une série de particularités qui les distinguent, comme la capacité à s'adapter à différents environnements de production, la résistance aux organismes nuisibles et aux maladies ou encore les différentes caractéristiques des tubercules. Elles constituent un réservoir de caractères héréditaires permettant de poursuivre l'amélioration génétique de cette plante, qui pourra ainsi s'adapter à des conditions environnementales en constante évolution, à de nouveaux biotypes d'organismes nuisibles et de maladies et aux préférences des consommateurs. Les données de la FAO révèlent qu'environ 375 millions de tonnes de pommes de terre ont été produites mondialement en 2022, la Chine (95,5 millions de tonnes) et l'Inde (56 millions de tonnes) étant les principaux producteurs. L'Allemagne a produit 10,6 millions de tonnes, la France 8 millions de tonnes, les Pays-Bas 6,9 millions de tonnes, le Royaume-Uni 4,8 millions de tonnes, la Belgique 3,6 millions de tonnes. La Russie a produit 18,9 millions de tonnes, et l'Ukraine 20,9 millions de tonnes. Les États-Unis ont produit 17,8 millions de tonnes, et le Canada 6,2 millions de tonnes. L'Argentine a produit 2,2 millions de tonnes, et l'Australie 1,1 million de tonnes. L'Égypte a produit 6,1 millions de tonnes, et l'Afrique du Sud 2,5 millions de tonnes. La superficie totale récoltée dans le monde était de 17 788 408 hectares en 2022.

POMME DE TERRE, MENACES ET DÉFIS

La production de pommes de terre se heurte à un certain nombre de menaces et de défis, notamment les organismes nuisibles et les maladies comme le mildiou et ses diverses formes, qui peuvent être virulentes, le flétrissement bactérien, la jambe noire, le doryphore, la flétrissure des feuilles et les nématodes à kystes, qui ne sont que quelques exemples parmi d'autres. Le développement tant souhaité de la production et de la consommation de pommes de terre, en particulier dans les pays en développement, est également entravé par certaines lacunes tout au long de la filière, qui vont de la faible disponibilité de semences de qualité à un accès limité aux marchés, en passant par des pratiques agricoles peu efficaces et des installations de stockage et de transfor-

mation inadéquates. Ces défis affectent ses membres. La pomme de terre doit être adaptée aux conditions de la Journée internationale de la pomme de terre s'inscrit dans la stratégie 2030 de la Journée internationale de la pomme de terre. La Journée internationale de la pomme de terre est un moyen d'un développement durable et plus résilient. Elle vise à apporter une contribution à la production, à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Le parc de la Journée internationale de la pomme de terre (Pérou), est un espace de conservation des variétés autochtones de la pomme de terre et leurs produits. La Journée internationale de la pomme de terre est un moyen de promouvoir la culture de la pomme de terre et leurs produits. La Journée internationale de la pomme de terre est un moyen de promouvoir la culture de la pomme de terre et leurs produits. La Journée internationale de la pomme de terre est un moyen de promouvoir la culture de la pomme de terre et leurs produits.

DOUBLER LA PRODUCTION MONDIALE EN 10 ANS

Les semences de la pomme de terre sont une ressource précieuse. La Journée internationale de la pomme de terre est un moyen de promouvoir la culture de la pomme de terre et leurs produits. La Journée internationale de la pomme de terre est un moyen de promouvoir la culture de la pomme de terre et leurs produits. La Journée internationale de la pomme de terre est un moyen de promouvoir la culture de la pomme de terre et leurs produits. La Journée internationale de la pomme de terre est un moyen de promouvoir la culture de la pomme de terre et leurs produits.

DE CE FÉCULENT-LÉGUME

LA POMME DE TERRE S'ÉCARTICULE D'ICI 2030



équates. La FAO est résolue à aider les pays à établir des chaînes de valeur de la pomme de terre qui soient résilientes et adaptées à différents contextes. La célébration de la Journée internationale de la pomme de terre sera inscrite pleinement dans le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, qui a pour objectif de contribuer au Programme de développement durable à l'horizon 2030 au travers de la transition vers des systèmes agricoles plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables qui permettent d'atteindre les améliorations en matière de sécurité alimentaire, de nutrition, d'environnement et de modes de vie, en ne laissant personne

de la pomme de terre de 12 000 hectares dans les Andes, près de Cuzco, est l'une des rares initiatives de ce type dans lesquelles les communautés locales gèrent et protègent les ressources génétiques de la pomme de terre à travers des connaissances traditionnelles en matière de culture, de protection et de sélection de la plante. Une telle approche pourrait être un modèle à d'autres communautés, car la diversité biologique s'enracine dans son environnement naturel et est préservée par les populations autochtones qui connaissent le mieux.

La pomme de terre sert également à fabriquer des produits d'origine biologique, notamment des aliments biodégradables.

La pomme de terre est utilisée avec succès comme alternative durable aux plastiques conventionnels. Ces matériaux à base de féculé de pomme de terre peuvent être utilisés dans différents types d'emballages, y compris les contenants alimentaires et les emballages de médicament. En outre, la pomme de terre ne contient pas de gluten et est facilement digestible, ce qui en fait un aliment idéal pour l'industrie alimentaire.

LA PRODUCTION MONDIALE DE POMMES DE TERRE S'ÉCARTICULE

Les rendements et la réduction des pertes sont mis en avant par le Directeur général de la FAO, M. Qu Dongyu. La pomme de terre pourrait occuper une place de plus en plus grande dans l'histoire du monde et contribuer davantage à la sécurité alimentaire mondiale. La production totale de cette denrée pourrait doubler au cours des dix prochaines années, selon la FAO.

La pomme de terre, troisième plus importante des cultures au monde, est consommée par des milliards de personnes. Elle est aussi à la portée de petits producteurs de subsistance et constitue une source de revenus, pauvre en graisse et riche en vitamines, antioxydants et en nutriments, et sa culture présente l'avantage d'émettre moins de gaz à effet de serre que celle d'autres denrées alimentaires. M. Qu, expert reconnu de la pomme de terre, a déclaré que la pomme de terre est cultivée au début de sa carrière, mais qu'elle a collaboré à l'organisation mondiale de la pomme de terre en 2015 et a occupé les fonctions d'administrateur délégué du Centre international de la pomme de terre.

La pomme de terre, qui a eu pour berceau l'Afrique du Sud, est aujourd'hui cultivée dans plus de 20 millions d'hectares dans le monde. La production mondiale qui s'élevait à 359 millions de tonnes en 2020 devrait augmenter et atteindre 500 millions de tonnes d'ici 2030.

La pomme de terre est cultivée de longue date, la production mondiale peut être portée à 500 millions de tonnes en 2025 et à 750 millions de tonnes en 2030, a déclaré le Directeur général. Selon M. Qu, «la culture de la pomme de terre est appelée à devenir l'un des atouts maîtres du système de sécurité alimentaire mondial, à un moment où l'on assiste à un plafonnement des rendements des cultures céréalières». Sans omettre de saluer le génie des peuples du Pérou et de Bolivie qui ont domestiqué la pomme de terre, le Directeur général a rappelé que l'Asie et l'Afrique étaient aujourd'hui les régions où la production de pommes de terre connaît la croissance la plus rapide, alors qu'on assiste à un recul des volumes produits en Europe et en Amérique du Nord. À l'échelle mondiale, les volumes de production de la pomme de terre ont été en croissance alors même que les superficies consacrées à sa culture ont décliné, ce qui fait ressortir l'importance de l'amélioration des rendements, a fait observer M. Qu.

Le Directeur général invite des collaborateurs multiples à aider à «améliorer grandement» les systèmes agroalimentaires de la pomme de terre aux niveaux national, régional et mondial.

Mentionnant l'importance d'offrir des emplois ruraux décents et de proposer des aliments nutritifs, et soulignant la nécessité inclusive des politiques publiques, des plans et des mesures, il a appelé à renforcer l'aide à l'amélioration génétique de la pomme de terre et au raccourcissement des cycles de sélection des variétés, en rappelant la valeur potentielle des systèmes de semences de pommes de terre exemptes de virus. La banque de gènes du Centre international de la pomme de terre à Lima conserve plus de 7 000 variétés autochtones de pomme de terre et d'espèces sauvages apparentées, qui présentent un large éventail de traits génétiques, y compris la capacité d'adaptation à différents milieux de production et celle de résister à divers nuisibles et maladies. M. Qu a souligné que les besoins relativement faibles en ressources naturelles de la pomme de terre en font une denrée cultivée importante pour la survie des populations en cas de famine et dans l'apport de secours en cas de catastrophe. En Chine, la pomme de terre est la culture privilégiée pour augmenter ses revenus et réduire la pauvreté,

selon M. Qu, en mentionnant que la répartition spatiale de la plante dans ce pays recoupe d'assez près les secteurs géographiques anciennement pauvres, en particulier dans les zones de montagnes.

LA POMME DE TERRE, UN TRÉSOR NUTRITIONNEL

Produit frais, légume et féculent à la fois, la pomme de terre renferme des atouts nutritionnels complémentaires et variés, précieux pour notre organisme. La pomme de terre possède des protéines de très bonne qualité, et des acides aminés essentiels. Grâce à l'amidon qu'elle contient, la pomme de terre donne de l'énergie. Elle évite les coups de fatigue et l'envie de grignoter. La pomme de terre est un féculent. Elle possède de nombreux atouts nutritionnels, qui en font un aliment utile à notre organisme. Les fibres présentes dans la peau et la chair de la pomme de terre favorisent la sensation de satiété et facilitent le transit intestinal.

Elle contient une majorité d'eau. Cuisinée à l'eau ou à la vapeur, la pomme de terre est moins calorique que des pâtes ou du riz. La pomme de terre contient une vingtaine de minéraux. Elle est l'un des rares féculents à contenir de la vitamine C. Grâce à ses nombreux apports nutritionnels, la pomme de terre contribue à l'équilibre alimentaire de chacun d'entre nous. Selon le site Passeport santé, la pomme de terre renferme des acides phénoliques (acide chlorogénique), des flavonoïdes (catéchines), ainsi que de la vitamine C. Ces composés antioxydants protègent les cellules du corps des dommages causés par les radicaux libres.

Elle contient de l'amidon, un glucide complexe. Une fraction de cet amidon est de l'amidon résistant. Tout comme les fibres alimentaires, l'amidon résistant n'est pas digéré par les enzymes intestinaux humains et n'est pas absorbé par l'intestin grêle. Certains chercheurs estiment que l'amidon résistant pourrait contribuer à réduire le risque de cancer du côlon. Cependant, des résultats contradictoires obtenus chez l'animal ne permettent pas de conclure en un effet protecteur de l'amidon résistant contre la formation de tumeurs au côlon. L'amidon résistant aurait aussi des effets bénéfiques sur les lipides sanguins.

Selon cette même source, la pomme de terre est une source intéressante de fibres. Ainsi, une pomme de terre cuite au four fournit environ 10% des apports quotidiens recommandés en fibres pour les adultes de 19 ans à 50 ans. Les fibres alimentaires, retrouvées seulement dans les végétaux, regroupent un ensemble de substances qui ne sont pas digérées par l'organisme. En plus de prévenir la constipation et de diminuer le risque de cancer du côlon, une alimentation riche en fibres peut contribuer à la prévention des maladies cardiovasculaires, ainsi qu'au contrôle du diabète de type 2 et de l'appétit.

D'après cette même source, il existe de nombreuses variétés de lectines, des protéines retrouvées dans les végétaux. Selon plusieurs études in vitro, la lectine propre à la pomme de terre, appelée STL (Solanum Tuberosum Lectin) aurait la capacité d'inhiber la croissance de cellules cancéreuses. C'est aussi une bonne source de potassium et d'oligo-éléments. Cuite au four avec la pelure, elle est une bonne source de potassium, tandis que cuite au four sans la pelure la pomme de terre en est une source. Le potassium intervient dans la contraction cardiaque et musculaire, la transmission du message nerveux et la sécrétion de l'acide gastrique. La pomme de terre cuite au four (avec la pelure) est une bonne source de fer pour l'homme et une source pour la femme. Chaque cellule du corps contient du fer. Ce minéral est essentiel au transport de l'oxygène et à la formation des globules rouges dans le sang. Il joue aussi un rôle dans la fabrication de nouvelles cellules, d'hormones et de neurotransmetteurs (messagers dans l'influx nerveux). Il est à noter que le fer contenu dans les aliments d'origine végétale (telles les graines de tournesol) est moins bien absorbé par l'organisme que le fer contenu dans les aliments d'origine animale. L'absorption du fer des végétaux est toutefois favorisée lorsqu'il est consommé avec certains nutriments, telle la vitamine C.

La pomme de terre cuite au four (sans la pelure) est une excellente source de cuivre et la pomme de terre cuite au four (avec la pelure) en est une bonne source. En tant que constituant de plusieurs enzymes, le cuivre est nécessaire à la formation de l'hémoglobine et du collagène (protéine servant à la structure et à la réparation des tissus) dans l'organisme. Plusieurs enzymes contenant du cuivre contribuent également à la défense du corps contre les radicaux libres. La pomme de terre cuite au four (avec la pelure) est une bonne source de manganèse pour la femme et une source pour l'homme. Le manganèse agit comme cofacteur de plusieurs enzymes qui facilitent une douzaine de différents processus métaboliques. Il participe également à la prévention des dommages causés par les radicaux libres.

Ce site ajoute aussi que la pomme de terre cuite au four (avec ou sans la pelure) est une excellente source de vitamine B6. Aussi appelée pyridoxine, cette vitamine fait partie de coenzymes qui participent au métabolisme des protéines et des acides gras ainsi qu'à la synthèse (fabrication) des neurotransmetteurs (messagers dans l'influx nerveux). Elle contribue également à la fabrication des globules rouges et leur permet de transporter davantage d'oxygène. La vitamine B6 est aussi nécessaire à la transformation du glycogène en glucose et elle contribue au bon fonctionnement du système immunitaire. Enfin, cette vitamine joue un rôle dans la formation de certaines composantes des cellules nerveuses et dans la modulation de récepteurs hormonaux.

Par A.B. et Agences

NIGER

LANCEMENT DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DIGUE DE GATAWANI

Ceux-ci s'inscrivent dans le cadre du programme Grande Irrigation initié par le CNSP en vue d'atteindre la souveraineté alimentaire du pays, relate la presse sahélienne. Le programme ambitieux, à terme, la mise en valeur effective de 39.700 hectares de périmètres irrigués publics, a déclaré le ministre de l'Agriculture, Mahaman Elhadj Ousmane, qui a assisté à la cérémonie de lancement des travaux. Pour y parvenir, un contrat-plan pluriannuel a été signé avec l'Office des aménagements hydro-agricoles en vue de réaliser 8.000 hectares de nouveaux aménagements et réhabiliter 3.700 autres à l'horizon 2027.

La réhabilitation prévue devrait faire augmenter les productions rizicoles et créer 2.788 emplois. L'État devrait financer les travaux pour un montant d'environ 1,4 milliard de francs CFA.

La digue de Gatawani est longue de 32 kilomètres. Elle protège 3.000 hectares de terres dans la cuvette de Gatawani dont cinq périmètres irrigués.

In Agence Sputnik

NIGERIA

La raffinerie de Dangote envisage une double cotation à Lagos et Londres

Le groupe Dangote estime que la Bourse de Lagos n'a pas la profondeur suffisante pour accueillir exclusivement la raffinerie qui ambitionne de s'imposer comme la plaque tournante de la fourniture de produits pétroliers en Afrique de l'Ouest, Centrale et de l'Est.

La raffinerie de pétrole du milliardaire nigérian Aliko Dangote envisage une double cotation sur les Bourses de Lagos et de Londres, a rapporté Reuters le mardi 28 mai, citant un dirigeant de Dangote Group. « Nous avons introduit en Bourse toutes nos entreprises. Le Nigerian Stock Exchange (NSE) n'aura pas la profondeur suffisante pour accueillir exclusivement la raffinerie de pétrole. Nous devrions l'introduire sur le London Stock Exchange, mais aussi sur le NSE », a déclaré le directeur de la branche du raffinage pétrolier du groupe Dangote, Devakumar Edwin. La raffinerie, dont la construction a nécessité un investissement de 20 milliards de dollars, a une capacité de 650 000 barils par jour (bpj). A la mi-mai, elle a conclu un accord d'approvisionnement avec le groupe français TotalE-

nergies après avoir lancé un appel d'offres pour identifier des fournisseurs capables de lui fournir deux millions de barils de brut West Texas Intermediate (WTI) par mois pendant un an à partir de juillet. Cet accord intervient dans un contexte où la société travaille à sécuriser des approvisionnements en pétrole alors qu'elle livre depuis avril du diesel et du carburéacteur aux négociants pétroliers, et qu'elle planifie la livraison de ses premières productions d'essence à partir de juin prochain. Depuis sa mise en service en janvier 2024, la raffinerie du groupe Dangote qui vise à s'imposer comme la plaque tournante de la fourniture de produits pétroliers en Afrique de l'Ouest, Centrale et de l'Est, fonctionne essentiellement sur la base de l'importation de brut américain.

In Agence Ecofin



CAMEROUN

Dynamisation de l'agro-industrie grâce au numérique

Spécialisé dans la transformation numérique, il contribue à l'évolution de l'agro-industrie grâce à des solutions technologiques qui stimulent l'efficacité, garantissent la sécurité alimentaire et favorisent la croissance économique. Bertrand Foffe est un cofondateur et le directeur général de Jangolo, une start-up qui révolutionne le paysage agricole grâce à la puissance des technologies numériques. Originaire du Cameroun, il a fondé l'entreprise avec Rodrigue Kwanga et Paulin Nguekam. Créée en 2016,

Jangolo sert de pont entre les agriculteurs, les agro-industries, les restaurants et les consommateurs, favorisant une chaîne de valeur agricole transparente et efficace. L'entreprise veut réduire les pertes post-récolte et faciliter l'accès à l'information pour les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires. Elle vise aussi à faciliter l'accès au marché pour les producteurs locaux en numérisant les chaînes de valeur de l'agroalimentaire. « Notre objectif est de transformer le paysage agro-industriel afri-

cain en le rendant plus productif, plus durable et plus avancé sur le plan technologique. Jangolo envisage un avenir où chaque partie prenante a accès aux outils de la réussite », peut-on lire sur la page LinkedIn de la start-up. Bertrand Foffe est diplômé de la Fontys University of Applied Sciences, où il a obtenu en 2012 un bachelor en technologie de l'information et de la communication. Il a débuté sa carrière professionnelle en 2013 chez GasTerra, un grossiste de gaz naturel et de gaz vert, en tant qu'ingé-

nieur logiciel. Par la suite, il a occupé des postes d'ingénieur logiciel dans plusieurs entreprises énergétiques comme Powerhouse et Essent. Il a également travaillé comme ingénieur en solutions chez Philips, Rabobank et Accenture, une société qui aide les grandes entreprises, les gouvernements et d'autres organisations à construire leur infrastructure numérique, optimiser leurs opérations, accélérer leur croissance et améliorer les services aux citoyens.

In We Are Tech Africa

SÉNÉGAL

Découvrir l'exposition «Brésil et Afrique, une histoire partagée»

« Si la mer avait des balcons, Ponts sur l'abîme et (Autres) fondations », cette trilogie de l'artiste brésilienne Aline Motta trône sur le débarcadère de l'île de Gorée depuis quelques jours. Cette exposition intitulée "Brésil et Afrique, une histoire partagée" nous replonge dans le passé colonial commun aux Afro-descendants. Une histoire qui est aussi celle de l'artiste visuelle Aline Motta.

On peut admirer deux clichés, à l'image de ces deux clichés, intitulés « Natural daughter ». L'un étant une image historique et l'autre sa version contemporaine, prise au même endroit, dans une

plantation, à 200 ans d'intervalle. "Ici, on retrouve Claudia Mamédé, qui est une femme qui habite aujourd'hui sur la plantation, qui est une Afro-descendante et qui a pris la place de la fille du maître, qui est assise et également qui se tient debout à la place de l'esclave.

Elle tient une cage avec un grillage qui est partiellement ouvert, partiellement fermé qui peut-être métaphoriquement poser question aujourd'hui : dans quelle mesure les Afro-descendants sont-ils véritablement libres." explique la curatrice de l'exposition Aude Leveau. Ces œuvres sélectionnées par la Fondation Dapper abordent les conséquences

contemporaines de la traite transatlantique et de la colonisation. Une sorte d'invite à une réflexion sur nos identités multiples, notre relation au passé et notre présence dans le monde d'aujourd'hui. "

Ça raconte cette histoire des Afro descendants qui ont été arrachés à leurs terres, ça parle d'identité, de construction raciale et tous ces sujets-là sont aujourd'hui importants pour nous. Que ce soit pour les Africains qui sont sur le continent, pour les diasporas et les Afro descendants parce qu'ensemble nous sommes plus forts et il est important qu'il y ait de plus en plus d'initiative

de ce genre surtout dans des lieux aussi symboliques que celui-ci", a déclaré Cindy, une touriste belge d'origine congolaise.

Difficile, en effet, de trouver un lieu plus expressif que l'île mémoire de Gorée pour accueillir ces œuvres réalisées sur trois continents. Un travail où l'eau, symbole des liens transatlantiques et de la guérison, est omniprésente. L'exposition devait être présentée en off durant la Biennale de Dakar, décalée en novembre prochain. En attendant, le public de Gorée peut bien profiter de ces clichés de l'artiste Aline Motta.

In Africanews

L'AMMONIAC ET LE MÉTHANOL

Filières prioritaires pour l'hydrogène vert en Tunisie

Le gouvernement tunisien a signé récemment un mémorandum pour développer un projet de production d'hydrogène vert d'un coût initial de 8,7 milliards \$, marquant son entrée potentielle sur le marché de ce « carburant du futur ». Dans sa stratégie pour le développement de l'hydrogène vert publié récemment, la Tunisie précise que, pour les besoins du marché local, les filières

de l'ammoniac et du méthanol sont prioritaires dès la période 2025-2035. Le méthanol pour le soutage des navires locaux est également ciblé dès 2030, en plus de l'hydrogène pour les besoins de raffinage. La stratégie précise que ces priorités en termes de développement des différentes filières liées à l'hydrogène vert ont été définies sur la base d'une méthodologie d'évaluation multicritère

qualitative prenant en compte quatre domaines à savoir l'économie, le marché, le climat et le social. La stratégie cite également le carburant synthétique pour le transport routier lourd local et le stockage pour la production électrique comme filières potentielles. Mais ces points sont cités en tant qu'options potentielles à long terme. Ils devront être réévalués et proprement sélection-

nés selon le développement du marché et les priorités actualisées du pays. Enfin, en application de la même approche méthodologique pour identifier les filières potentielles, l'export d'hydrogène par pipeline est jugé pertinent dès 2030 - 2035 pour le pays, ainsi que celui de l'ammoniac dès 2025 - 2040.

In Agence Ecofin

CONFÉRENCE DE PRESSE DU SÉLECTIONNEUR NATIONAL

Pektovic : «La Guinée est une équipe bien organisée et soudée»

Dans cette conférence de presse, l'entraîneur en chef de l'équipe nationale a justifié ses choix : la non-convocation notamment de Riyad Mahrez et Youcef Belaïli ainsi que le maintien de la quasi-totalité de l'ossature de l'EN qui a participé au stage de mars dernier, cec par souci de cohésion.

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football le Bosnien Vladimir Petkovic a mis en garde jeudi à Alger contre une équipe guinéenne "soudée et organisée", à une semaine de choc entre les deux favoris du groupe G des qualifications du Mondial-2026, prévu le jeudi 6 juin au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h00), à l'occasion de la 3^e journée, rapporte l'APS. "On doit être bons face à la Guinée, c'est une équipe bien organisée et soudée. La Guinée est notre principal concurrent pour la qualification au Mondial 2026. Sur le plan de l'organisation et la gestion du match, on doit être parfaits", a indiqué Petkovic lors d'une conférence de presse tenue au stade Nelson-Mandela de Baraki. Après le match face au "Syli national", les "Verts" se déplaceront ensuite à Kampala pour défier l'Ouganda, le jeudi 10 juin au stade national Mandela (17h00), lors de la 4^e journée. Lors des deux premières journées, disputées en novembre 2023, l'Algérie avait démarré du bon pied, en alignant deux victoires consécutives : à domicile contre la Somalie (3-1), puis en déplacement contre le Mozambique (2-0). De son côté, la Guinée s'est imposée à domicile face à l'Ouganda (2-1) avant de s'incliner au Botswana (1-0). Un sans-faute qui place les "Verts" en tête du groupe avec 6 points, avec trois longeurs d'avance sur le Botswana, la Guinée, l'Ouganda, et le Mozambique, qui comptent 3 points chacun, alors que la Somalie ferme la marche avec 0 point. Seul le premier du groupe à l'issue des dix journées se qualifiera directement pour la phase finale du Mondial-2026. "Les Guinéens jouent très bien la transition mais aussi en box to box, avec des joueurs qui évoluent notamment en France et en Allemagne. Donc, la meilleure solution pour nous est de dominer le jeu et éviter surtout de faire des erreurs", a-t-il ajouté. Interrogé sur la fébrilité de la défense des "Verts" (5 buts encaissés lors des deux derniers matchs disputés en mars dernier, NDLR), Petkovic semble avoir la solution pour y remédier. "Un coach aime ne pas encaisser de but. En mars, nous avons commis trop d'erreurs individuelles et pris trop de buts. Il faut améliorer la qualité de passe et de pressing pour éviter les erreurs", a-t-il expliqué. Et d'enchaîner : "On va beaucoup travailler sur la situation défensive préventive et faire preuve de concentration, surtout à un contre un. C'est le joueur qui doit prendre sa responsabilité et éviter le danger. C'est un travail beaucoup plus collectif qu'individuel". Avant de se prêter au jeu des questions, le coach national a dévoilé une liste de 25 joueurs, dont 4 évoluant en championnat local, pour les deux matchs face à la Guinée et l'Ouganda. Mondial-2026 : "J'ai convoqué les meilleurs joueurs du moment. Dans cette conférence de presse le sélectionneur de l'EN égal le Bosnien Vladimir Petkovic, a tenu également à défendre ses choix des



joueurs convoqués pour les matchs face à la Guinée (le 6 juin à Baraki) et l'Ouganda (le 10 juin à Kampala), comptant pour les qualifications du Mondial-2026, tout en justifiant l'absence de certains cadres à l'image de Riyad Mahrez. "J'ai pris 25 joueurs au lieu de 23 parce que c'est la fin de la saison. Mon choix se base beaucoup sur les bonnes impressions que j'ai eues en mars, mais d'autres joueurs auraient mérité d'y être. Pour les deux rencontres, il y aura 23 joueurs sur la feuille du match.

Je pense avoir pris les meilleurs du moment", a indiqué Petkovic. Avant le début de ce rendez-vous médiatique, Petkovic a dévoilé une liste de 25 joueurs, dont 4 évoluant en championnat local, dont la présence pour la première fois du défenseur central du CR Belouizdad Chouaïb Keddad. En revanche, plusieurs noms manquent à l'appel, à l'image de Riyad Mahrez, Youcef Belaïli, ou encore l'actuel meilleur buteur historique des "Verts" Islam Slimani. "Keddad est un joueur qui a une connaissance du football africain, il a fait de bons matchs avec son équipe, je veux le voir dans le groupe pour le juger", a-t-il ajouté. "J'ai eu beaucoup de mal à établir cette liste des 25. Depuis trois mois j'ai commencé à avoir une idée plus claire sur les joueurs que j'ai à disposition. Nous avons entre 60 à 70 joueurs disponibles pour la sélection", a souligné Petkovic. Absent lors du dernier stage effectué en mars dernier, le capitaine de l'équipe nationale Riyad Mahrez (Al-Ahli Djeddah/ Arabie saoudite) manquera une nouvelle fois à l'appel. Petkovic s'explique sur ce cas. "C'est un sujet très important, je tiens à clarifier la situation. J'ai discuté avec Mahrez en mars dernier, il m'avait demandé de le dispenser. On s'est entendu qu'il sera le bienvenu dès qu'il se sentait prêt pour venir. Je l'ai mis sur la liste élargie pour les deux prochains matchs. Je n'ai reçu aucun contact de lui, j'ai compris alors qu'il n'est pas encore prêt pour rejoindre l'équipe nationale, mais la porte reste ouverte." Et d'enchaîner : "Je n'ai pas voulu apporter trop de changements, l'essentiel reste la cohésion. Il n'y a pas que Mahrez, il y a d'autres joueurs qui ont de l'expérience qui ne sont pas là. Il faut penser plutôt aux joueurs présents, j'espère qu'ils nous confortent dans nos choix." Concernant le sociétaire du MC Alger, Youcef Belaïli, co-meilleur buteur et meilleur passeur de la Ligue 1 Mobilis, le coach national a justifié sa décision de ne pas faire appel au champion d'Algérie. "C'est un joueur très intéressant avec beaucoup de talent. Mais j'ai pris le choix de ne pas le convoquer car il y a des joueurs qui ont les mêmes caractéristiques que lui, en plus il a eu quelques

problèmes disciplinaires. A l'instar de Mahrez, la porte reste ouverte pour lui." Petkovic est revenu sur ses virées chez les différents clubs de la Ligue 1 Mobilis. "Pour moi la priorité était de connaître l'Algérie.

Pas seulement les joueurs mais aussi la société, la culture et la géographie de ce beau pays. En tant qu'entraîneur, je veux aussi pouvoir aider les clubs algériens avec mon expérience. Je ne suis pas parti voir des joueurs en particulier." Enfin, Petkovic a révélé que "tous les joueurs ne seront pas disponibles dès 1er juin car certains éléments auront encore des matchs, mais la date FIFA débute le 3 juin et nous commençons à travailler le samedi 1er juin", a-t-il conclu.

R. S.

MATCH DE RETARD LIGUE 1 PRÉCIEUSE VICTOIRE DE L'ES BEN AKNOUN CONTRE L'USM ALGER

L'ES Ben Aknoun a obtenu une précieuse victoire dans la lutte pour le maintien, en s'imposant (2-0) devant l'USM Alger, jeudi au stade du 20-Août 1955. Ce derby comptant pour la mise à jour de la 23^e journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis de football a été bien négocié par les poulains de Dziri. Hadji a ouvert le score à la 33' et Haroun a doublé la mise à la 86'. A la faveur de ce succès, l'ESBA (29 points) revient à trois unités des premiers non-relégable, le MC Oran et le MC El Bayadh (32 pts) et entretient ainsi un mince espoir de se maintenir en Ligue 1, après une accession historique la saison dernière. De son côté, l'USM Alger (42 pts) reste scotchée à la quatrième place avec un match en retard à disputer contre le CS Constantine, le 3 juin prochain.

L'OLYMPIAKOS REMPORTE LA LIGUE EUROPA CONFÉRENCE PREMIER TITRE EUROPÉEN POUR UN CLUB GREC

Sur le toit de l'Olympe ! L'Olympiakos a remporté la Ligue Europa Conférence, premier titre européen pour un club grec, en battant la Fiorentina après prolongations (1-0), mercredi soir à Athènes. Grâce à cette victoire, le club du Pirée est assuré de participer à l'Europa League (C3) la saison prochaine. La Fiorentina s'incline pour la deuxième année consécutive en finale de cette C4 après son échec la saison dernière contre le club anglais de West Ham.

LIGUE 2/ES MOSTAGANEM :

Deuxième accession de suite en Ligue 1 pour le coach Bendriss

L'entraîneur Réda Bendriss a réussi sa deuxième accession de suite avec deux clubs différents en Ligue 1 de football, après avoir été sacré officiellement champion de la Ligue 2 (Gr. Centre-ouest), mardi, avec l'ES Mostaganem, avant une journée de la clôture de la compétition. Bendriss, qui a rejoint la formation de l'ouest du pays quelques jours avant la fin de la phase aller, en remplacement de son collègue Hadj Merine, avait réussi la même performance avec l'US Souf, à l'issue de l'exercice dernier, et ce, pour la première fois de l'histoire de ce club du sud-est du pays. Agé de 47 ans, Bendriss est un pur produit de l'école de football sétifienne. Il a commencé sa carrière de joueur chez l'ES Sétif en 1988 pour s'arrêter fatalement en 2004, suite à une vilaine et persistante blessure qui l'a éloigné des terrains d'Algérie. Sollicité par l'ES Mostaganem, il va réussir l'exploit de l'accession aux dépens du RCK qui était le seul concurrent des gars de "Mosta" dans la course autour du seul billet



menant vers la cour des grands. Le coach de l'ESM, qui avait commencé sa carrière d'entraîneur au sein des catégories jeunes du club de ses premières amours, l'ESS, compte une petite expérience réussie sur la scène internationale, lorsqu'il avait mené l'Aigle noir sétifien, il y a quelques années, aux quarts de finale de la prestigieuse compétition continentale de la Ligue des champions. A l'époque, il a été appelé à la rescousse pour combler le vide qui prévalait au niveau de la barre technique. Privé des demi-finales après le recrutement par la direction de l'ESS d'un nouvel entraîneur, Bendriss a quitté son club formateur dès l'exercice suivant pour aller monnayer son talent ailleurs. Il va lan-

cer sa véritable carrière d'entraîneur à Oued Souf avant d'enchaîner une deuxième accession de rang sous le maillot de l'ESM. Avec sa nouvelle équipe, il n'a perdu aucun match, puisque le dernier revers des Vert et Blanc remonte au 16 janvier dernier sur le terrain du SC Mecheria (3-1), et qui avait valu à Hadj Merine sa place à la tête de la barre technique. Parallèlement au parcours flamboyant de cet entraîneur en championnat, il a également failli se qualifier en demi-finales de la coupe d'Algérie, n'était la malchance de ses poulains éliminés aux tirs au but face au CR Belouizdad, qui animera la finale contre le MC Alger, en quarts de finale à Constantine (3-3)

APS

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE

MANIFESTATION ARTISTIQUE ET HISTORIQUE À ALGER

Le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit a organisé, vendredi, au jardin d'Essai du Hamma (Alger), une manifestation artistique et historique à l'occasion de la Journée internationale de l'enfance, visant à inculquer le patriotisme aux enfants.

Dans son allocution en marge de cette manifestation à laquelle ont assisté des enfants palestiniens, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga, a déclaré que cette manifestation qui s'inscrit dans le cadre d'une "nouvelle approche adoptée par le ministère, vient en application des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à prendre soin des jeunes générations et à leur inculquer les valeurs de la glorieuse guerre de libération". A cette occasion, M. Rebiga a mis en exergue l'importance des actions éducatives dans la promotion des valeurs citoyennes, notamment à travers l'histoire et les chants patriotiques, soulignant que ces actions éducatives "simples dans leur forme, ont un contenu profond qui permet d'inculquer le patriotisme". Lors de cette manifestation, le ministre a annoncé le lance-

ment de l'initiative de distribution de l'emblème national afin d'ancrer les valeurs suprêmes de la Révolution du Premier Novembre parmi les Algériens. Il a affirmé que la présence d'enfants palestiniens à cette manifestation traduit la position honorable de l'Algérie envers la cause palestinienne. Pour chaque enfant, tous ses droits La Journée mondiale de l'enfance a été créée en 1954 et est célébrée chaque année le 20 novembre afin de promouvoir le respect et les droits des enfants. Le 20 novembre marque le jour de l'adoption par l'Assemblée de la Déclaration des droits de l'enfant, en 1959, et de la Convention relative aux droits de l'enfant, signée en 1989. Depuis 1990, la Journée mondiale de l'enfance marque également l'anniversaire de l'adoption de la Déclaration et de la Convention relative aux droits de l'enfant. Les mères et



les pères, les enseignants, les infirmières et les médecins, les dirigeants ou les militants de la

société civile, les chefs religieux ou de communautés, les chefs d'entreprises et les profession-

nels des médias, de même que les jeunes et les enfants eux-mêmes, peuvent jouer un rôle important et faire de cette Journée mondiale de l'enfance un événement à part dans leur société, pour leur communauté ou pour leur pays. La Journée mondiale de l'enfance offre à chacun et chacune d'entre nous une occasion unique de sensibiliser le public aux droits de l'enfant, de promouvoir et de mettre en lumière ceux-ci, mais aussi de transformer cette date en actes concrets en faveur des enfants partout dans le monde.

I./Med/agence presse

"INITIATIVE ART"

LANCEMENT OFFICIEL DE L'INCUBATEUR DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES

L'incubateur des industries culturelles et créatives "Initiative Art", une nouvelle initiative visant à soutenir et à promouvoir les industries créatives en Algérie, a été officiellement lancé lundi à Alger lors d'une rencontre consacrée aux industries créatives et à la protection de la propriété intellectuelle, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji. La cérémonie de lancement de ce programme, réalisée en partenariat avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), et l'École supérieure algérienne des affaires (ESAA), s'est déroulée en présence du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, du directeur général de l'ONDA, Samir Thaalbi, du directeur du bureau de l'OMPI en Algérie, Mohamed Saleck Ahmed Ethmane, et du secrétaire d'Etat chargé des Sports de la République du Mozambique, ainsi que de représentants et dirigeants d'institutions et d'organismes publics.

Dans son allocution d'ouverture, la ministre de la Culture et des Arts a souligné que l'incubateur "Initiative Art", officiellement lancé, "est un programme ambitieux" qui vise à offrir un "soutien stratégique et opérationnel" aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux startups dans les industries créatives. Le programme assure un "soutien personnalisé" aux partici-

pants, notamment des ateliers de travail interactifs, des séances de formations collectives, et des consultations individuelles animées par des experts algériens et internationaux, a ajouté la ministre. Mme Mouloudji, a fait savoir que la signature de plusieurs accords visant à protéger la propriété intellectuelle en Algérie, coïncidait avec la célébration du 50e anniversaire de la création de l'Office nationale des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), un engagement continu pour faire de l'Algérie un environnement fertile à la création et à l'innovation tout en œuvrant à fournir tous les moyens pour la préservation et la protection des produits déposés". Evoquant les défis complexes liés à la sauvegarde du patrimoine culturel, et au renforcement des industries innovantes et de l'identité culturelle, la ministre a affirmé que "l'Algérie tend, conformément à la vision de ses dirigeants politiques, à leur tête le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à être un partenaire actif dans la préservation et la protection du patrimoine culturel et dans la promotion des domaines de créativité et d'excellence". La ministre a réaffirmé "l'engagement de l'Etat" à soutenir toutes les formes d'expression artistique, notamment les arts de la scène, l'édition, la conception artistique et ce dans le cadre d'une démarche laborieuse de valorisation de la créativité et de protection des droits d'auteur et des droits voisins.

I.M./Aps

PRIX DU GÉNÉRIQUE D'OR 2024

"El Batha" et "H'dech H'dech" sacrées meilleures œuvres comiques et dramatiques

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaihi a abrité, dans la soirée de mercredi, une cérémonie de remise des prix de la 2^e édition du concours Le générique d'Or (Edition Palestine), pour les meilleures œuvres dramatiques et comiques diffusées pendant le mois de Ramadhan 2024, "el Batha" et "H'dech H'dech" ayant raflé la majorité des prix.

La cérémonie s'est déroulée en présence du conseiller auprès du président de la République chargé de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la culture, Mohamed Seghir Saâdaoui, du président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Soraya Mouloudji, et du ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab, outre des représentants du Conseil de la nation et de l'Assemblée populaire nationale (APN), et des représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie, dont l'ambassadeur de l'Etat de Palestine à Alger, M. Fayez Abu Aïta.

Ce prix "prestigieux est un plus pour notre scène culturelle arabe en générale et algérienne en particulier, d'autant qu'il contribue à consacrer une valeur esthétique importante en termes de compétition, d'évaluation et de la recherche continue de la qualité et du

professionnalisme, dans le but de promouvoir la créativité et la qualité artistique des œuvres télévisées", a estimé Mme Mouloudji.

Elle a ajouté qu'une telle rencontre "est à même de rapprocher les liens non seulement sur le plan artistique, mais aussi concernant de nombreuses questions liées au monde arabe, ainsi que les grandes causes à leur tête la Palestine, pays frère, notamment face à l'agression barbare contre nos frères palestiniens, faisant fi de toutes les chartes internationales et toutes les valeurs humanitaires".

De son côté, le ministre de la Communication a affirmé que la consécration de la 2^e édition du concours du "Générique d'Or" à l'Etat de Palestine, "est une démarche en cohésion avec la position du peuple algérien et avec les fortes positions prises et proclamées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de ses différentes rencontres avec les présidents et de ses visites à l'étranger", ajoutant que ce concours dédié à la production dramatique télévisée "intervient dans un contexte marqué par la promulgation de la loi sur l'industrie cinématographique et du décret présidentiel relatif au statut de l'artiste".

Dans la catégorie comédie, le

feuilleton "el Batha" a remporté le prix de la meilleure œuvre complète, le prix du meilleur rôle féminin revenu à l'actrice Yasmine Abdelmoumen, pour son personnage "Rabiah", le prix du meilleur rôle masculin décroché par Nabil Asli pour son personnage "Laz", et le prix de la meilleure réalisation décroché par Walid Bouchbah, réalisateur de cette œuvre. S'agissant de la catégorie séries dramatiques, le feuilleton "hdach hdach 11/11", a été élu meilleur feuilleton dramatique, son réalisateur Oussma Kobi s'est, également, vu décerner le prix de la meilleure réalisation. L'actrice Djamilia Arres, a pour sa part, été primée du prix meilleur rôle féminin, pour son rôle dans le feuilleton "El Riha-ne", du réalisateur égyptien Mahmoud Kamil.

Cette édition a été dédiée à l'Etat de Palestine et à la lutte héroïque de son peuple contre l'entité sioniste et ses crimes

génocidaires perpétrés contre les Palestiniens. Elle a également été l'occasion de réaffirmer les liens historiques profonds qui unissent les peuples algérien et palestinien.

Un court métrage illustrant le génocide subi par les Palestiniens et rappelant la position ferme de l'Algérie dans les fora internationaux et l'engagement indéfectible du gouvernement et du peuple algériens, en faveur de la cause palestinienne a été projeté à cette occasion.

La cérémonie a été marquée par un hommage à la mémoire de la réalisatrice et actrice algérienne Rim Ghazali, ainsi qu'à l'acteur égyptien Tarek Abdelaziz, ami de l'Algérie.

En outre, plusieurs créateurs algériens et stars arabes, invités d'honneur de l'Algérie ont été distingués, en reconnaissance de leurs parcours artistiques remarquables, notamment le réalisateur Djaffar

Gacem, l'acteur syrien Abbas Al Nouri, le réalisateur tunisien Nasreddine Sehili, l'acteur égyptien Ahmed Salama, l'actrice et réalisatrice saoudienne Maryam Al Ghamedi et l'actrice libanaise Nadine Al Rassi.

Cette édition a connu la participation de neuf pays arabes: la Palestine, la Tunisie, la Libye, l'Egypte, la Syrie, le Liban, l'Irak, la Jordanie et l'Arabie saoudite, en présence d'invités d'honneur arabes, héros des comédies télévisées dont la scénariste syrienne Rym Hana, l'actrice jordanienne Diana Rahmeh et l'acteur libanais Pierre Dagher.

La deuxième édition du concours "Générique d'Or", organisée par la Ligue nationale des professionnels de l'audiovisuel sous le slogan "Une nouvelle vision", a également vu la présence d'un public nombreux, composé d'artistes, de critiques et de journalistes

I.Med/Aps

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
QUATRIEME REGION MILITAIRE
CHAHID CHIHANI BACHIR
N° IMMATRICULATION FISCAL (NIF)
4220160000302900013

MINISTERE DE LA SANTE

Hôpital Mixte de Laghouat martyr de deghine « colonel Lotfi »

Avis d'attribution provisoire

En application de l'avis d'appel d'offres du 09/05/2024

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre publié le 09/05/2024 au journal BOMOP.

Concernant l'année 2024. Après évaluations techniques et financières des offres le marché (la maintenance préventive et curative IRM au profit de l'hôpital mixte de Laghouat)

Convention et attribué provisoirement aux fournisseurs suivants :

| Fournisseurs | LOTS | Montant du Marché en TTC | Délai d'approvisionnement | N° Identification fiscale |
|----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|----------------------------|---------------------------|
| SARL GE HEALTHCARE ALGERIE | LA MAINTENANCE PREVENTIVE ET CURATIVE IRM AU PROFIT DE L'HOPITAL MIXTE DE LAGHOUAT | 18.621.108.12 DA | Jusqu' au 31 décembre 2024 | 000816097598343 |

Conformément à l'article de la loi n° 23-12 du 5 août 2023 précisant les règles générales liées à la commande publique, ainsi que l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 09/06/2022 portant réglementation des marchés publics modifier et complète.

les soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Laghouat dans délai (10) jours à compter de la date de parutions du présent avis dans les journaux nationaux.

L'EXPRESS DU 2/06/2024

ANEP : N° 2416018261

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Ain Defla

Direction des équipements Publics
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF)
099944019061117
SIEGE SOCIAL
Rue KELOUAZ Moussa - Ain Defla

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 09/06/2022 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des équipements publics, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national restreint pour la maîtrise d'œuvre N° 38/2024 paru dans les quotidiens nationaux « *l'express* » en date du 27/03/2024 et dans le BOMOP relatif à la maîtrise d'œuvre Etude et suivi pour la réalisation d'une polyclinique a Bir Ouled Khelifa (wilaya de Ain defla),, qu' après évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement à :

| Désignation | Attributaire provisoire | Note obtenue (technique + financier) | Montant de l'offre financière en TTC | Délai proposé (Etude) | Critère de choix |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| Etude et suivi pour la réalisation d'une polyclinique a Bir Ouled Khelifa (wilaya de Ain defla), | BET : Azoui dounia NIF : 280050105277144 | Note totale : 84.59 | Montant total (Etude et suivi) 17 460 000,00 DA = Montant partie fixe (Etude) 7 740 000,00 DA + Montant partie Variable (Suivi) 9 720 000,00 DA | Etude : (04) Mois | Meilleur Offre ayant obtenu la plus grande note (technique+prestation+ financiers) |

Les autres soumissionnaires sont invités, s'ils le souhaitent, à se rapprocher du service des marchés publics dans un délai de trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques, de prestations et financières. La commission des marchés de la wilaya de Ain Defla est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

L'EXPRESS DU 2/06/2024

ANEP : N° 2416018263

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

NIF: 0990050900036

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°74/2024
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

La Direction de la santé et de la population de la wilaya de Bejaia lance l'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimal portant les travaux de « Réhabilitation Des Polycliniques Assurant Les Urgences 24 h : Ihadadene, Sidi Ahmed et Tichy (w) de Bejaia »

- LOTO2 : EPSP DE BEJAIA-Polyclinique de Sidi Ahmed
- LOTO3 : EPSP D'AOKAS-Polyclinique de Tichy

Conformément aux articles 17, 47 et 63 de la loi 23/12 du 05/08/2023, fixant les règles générales aux marchés publics.

Le présent appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales d'adresse aux seuls soumissionnaires de droit algériens titulaire citées ci-dessous :

- l'activité du registre du commerce est conforme à l'objet du cahier des charges.
- un certificat de qualification et de classification professionnel :Catégorie Trois (III) comme activité principal ou plus en bâtiment en cours de validité disposant de capacités financières, techniques, juridiques, réglementaire conforme à la législation algérienne pour l'exécution du marché, ;
- présenter au moins une attestation de bonne exécution des travaux de même nature à l'objet de chaque lot d'un montant de 6 000 000,00 dinars et plus des dix (10) dernières années plus l'année en cours.
- Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour le lot 02 et le lot 03 et ne peuvent être retenus que pour un seul lot par ordre de classement.

NB : l'offre n'ayant pas répondu à une condition énumérée ci-dessus sera éliminée.

Les entreprises intéressées par ce présent Avis, peuvent se présenter auprès du bureau des investissements et des marchés de la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de BEJAIA, sise à Cité SMINA - wilaya de BEJAIA, pour le retrait des cahiers des charges.

A. DOSSIER DE CANDIDATURE :

- 1) Déclaration de candidature renseignée, datée, signée, et cachetée par le soumissionnaire.
- 2) Déclaration de probité renseignée, datée signée, et cachetée par le soumissionnaire.
- 3) Les documents relatifs au pouvoir habilitant les personnes à engager l'entreprise (délégation de pouvoir de signature)
- 4) Statut de la société.
- 5) Attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par les services du centre national du registre de commerce CNRC
- 6) Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires, le cas échéant des sous-traitants.

a) Capacités Professionnelles :

- Copie du registre de commerce authentifié par le CNRC, conforme à l'objet du cahier des charges ;
- un certificat de qualification et de classification professionnel :Catégorie Trois (III) comme activité principal ou plus en bâtiment en cours de validité disposant de capacités :
- b) Capacités Financières :
- Copie des bilans financiers des trois dernières années certifiés par l'administration des impôts, il est demandé de joindre dans le dossier de candidature, un certificat C20 justifiant les chiffres d'affaires réalisés
- Références Bancaires (RIB + Attestation de solvabilité bancaire).

c) Capacités Techniques :

- Moyens Humains : Copie de diplôme pour le personnel d'encadrement et attestation de travail pour les autres, accompagnés de l'attestation d'affiliation individuelle (CNAS)
- Attestation de mise à jour CNAS et CASNOS
- Références Professionnelles : Copies d'une (01) attestation de bonne exécution (de même nature) durant les dix (10) dernières années et de l'année en cours délivrées par les services contractants publics.
- planning de réalisation

B. OFFRE TECHNIQUE :

- 1) Déclaration à souscrire renseignée, signée, cachetée (modèle ci-joint).
- 2) Cahier des charges daté, cacheté et signé par le soumissionnaire et doit porté la mention manuscrite « lu et accepté »
- 3) Un mémoire technique comportant :
 - Moyens Humains (Personnel)
 - Moyens Matériels (cartes grise + police d'assurance, signé et cacheté rapport d'expertise pour le matériel non roulant établi par un expert)

C. OFFRE FINANCIERE :

1. La lettre de soumission dûment renseignée, datée, signée et cacheté par le soumissionnaire ;
 2. Le Bordereau des prix unitaires dûment renseigné, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire ;
 3. Le devis estimatif et quantitatif renseigné, cacheté, signés et, Complété en chiffres et en lettres.
- Les offres constituées d'un Dossier de Candidature, d'une Offre Technique et d'une Offre Financière, sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, accompagnées des pièces citées dans le cahier des charges selon le cas; Article N°06 de l'offre technique et doivent être obligatoirement mises dans une autre enveloppe principale anonyme ne comportant aucune inscription extérieure autre que la mention suivante :
- « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
- Appel d'Offres National Ouvert avec exigences de capacités minimales N°...../2024
- « Travaux de réhabilitation des polycliniques assurant les urgences 24 h : Ihadadene, Sidi Ahmed et Tichy Wilaya de Bejaia. »

LOTO2 : EPSP DE BEJAIA-Polyclinique de Sidi Ahmed

LOTO3 : EPSP D'AOKAS-Polyclinique de Tichy.

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) Jours** à compter de la date de la première parution du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) et/ou dans les quotidiens nationaux.

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12Heures 00 Mn et devront être déposées auprès de la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de BEJAIA (Bureau des investissements et des marchés), sise à Cité SMINA - wilaya de BEJAIA.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de Trois (03) Mois. L'ouverture des plis s'effectuera en séance publique le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 13Heures 00 Mn.

L'EXPRESS DU 2/06/2024

ANEP : N° 2416018410

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

وزارة السكن والعمران والبيئة

دورات الترقية والتسيير العقاري

لرئاسة عين الدفلى

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE LA WILAYA D'AIN-DEFLA
N° ..1619.../OPGI/SG/2024



الرقم : لسنة 2024م

Monsieur le Directeur Général
de l'Office de Promotion et de la Gestion Immobilière de Ain-Defla
A
Monsieur le gérant de l'entreprise – KAIDI AISSA –
Rue Boufarik M'alma – ALGER

OBJET : Mise en demeure N° 04

PROJET :RAR 30/50/4700 Logements Publics locatifs à OUED CHORFA Programmè quinquennal 2010-2014 année 2011 2^{ème} tranche .

LOT : TCE y compris VRD. Sans peinture extérieure + cage d'escalier.

- Vu le Marché N°15/2023 en date du 30/03/2023, contracté avec l'entreprise KAIDI AISSA.
- Vu l'ordre de service N° 01 (démarrage des travaux) en date du 30/03/2023 et un délai de douze (12) mois.
- Vu la mise en demeure N° 01 établie par nos services en date du 09/08/2023.
- Vu la mise en demeure N° 02 établie par nos services en date du 15/01/2024.
- Vu la mise en demeure N° 03 parus dans les journaux **الخبر** et ** le soir d'algerie** en date du 15/01/2024.
- Vu à l'engagement présenté par votre entreprise en date du 02/01/2024 pour l'achèvement des travaux.
- Suite aux différentes visites effectuées par nos services techniques au projet cité ci-dessus, il a été constaté que :
- Non respect de l'entreprise aux recommandations données par le maître de l'ouvrage.
- Le rythme et la cadence des travaux très faible, et un manque flagrant au matériaux, et les moyens humains qualifiés nécessaire.
- Le taux d'avancement des travaux réalisé ne correspond pas aux delais contractuel consommé.

A cet effet, votre entreprise est mise en demeure pour la 4^{ème} et dernière fois pour prendre toutes les dispositions nécessaires afin de renforcer le chantier en moyens humains, matériaux et matériels nécessaires et travailler en système de triple brigade(3x8) pour rattraper le retard enregistré et cela dans un délai de quarante huit heure (48 h) à compter de la date de parution de la présente mise en demeure, dans la presse nationale et le BOMOP.

Faute de quoi il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre de votre Entreprise.

* Copie Transmise à :
BET BIZIOU BRAHIM

L'EXPRESS DU 2/06/2024

ANEP : N° 2416018408

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Des métaux rares bientôt extraits des algues marines ?

Des chercheurs planchent sur l'extraction de terres rares, essentielles à la fabrication de batteries ou de panneaux solaires, non pas depuis des mines mais à partir d'algues. Certaines espèces de ces organismes aquatiques sont capables de les accumuler dans leurs tissus.



Certaines espèces d'algues sont capables de bioaccumuler des terres rares essentielles à la transition énergétique.

Une ressource suscite un intérêt particulier ces derniers temps : les algues.

Pas pour nourrir la planète mais pour en extraire les minéraux critiques qu'elles sont capables d'accumuler en leur sein, ou de "bioaccumuler".

Il faut dire que les terres rares qu'on retrouve dans certaines espèces de ces végétaux aquatiques, à des concentrations plus élevées que ce que contient l'environnement où elles croissent, sont précisément celles qui servent à la transition énergétique.

Lithium, nickel ou manganèse sont en effet essentiels à la production de batteries électriques, de turbines d'éolienne

et de panneaux solaires.

Selon un rapport de l'Agence internationale de l'énergie rendu public en mai, la demande en terres rares devrait doubler d'ici à 2040. Étant donné les risques environnementaux induits par l'extraction minière (un marché dominé par la Chine), pas étonnant que certains se penchent sur d'autres sources potentielles d'approvisionnement.

Aux États-Unis, plusieurs projets de recherche sur des macro-algues ont été lancés dans le cadre du programme Arpa-e, qui vise à soutenir la recherche avancée dans le domaine des énergies propres, sûres et renouvelables.

"Nous savons que les algues peuvent stocker [certaines terres rares], explique à New Scientist Schery Umanzor, chercheuse à l'université de

Fairbanks, située en Alaska. La question est de savoir si elles peuvent les stocker en grande quantité." Autrement dit, insiste le journal britannique, "leur teneur en minéraux est-elle suffisamment élevée pour qu'il vaille la peine de les récolter ?".

New Scientist fait remarquer que de nombreux laboratoires de recherche et des compagnies privées travaillent sur des approches de "biominage" impliquant la culture de plantes capables d'absorber, de concentrer et de stocker les minéraux contenus dans les sols sur lesquels elles poussent. Néanmoins, précise le magazine, "une différence notable avec les macro-algues, c'est que le mouvement de l'eau apporte constamment de nouveaux minéraux qui peuvent s'accumuler n'importe où

dans l'organisme, pas seulement dans les racines". Schery Umanzor résume : Reste qu'il est prématuré d'envisager l'utilisation rapide des terres rares produites de cette manière. La chercheuse espère tout de même commencer par cultiver des algues et en extraire des minéraux critiques, à l'échelle expérimentale, dès l'année prochaine. "Même si la bioaccumulation et l'extraction de ces terres rares se révèlent viables, les quantités [obtenues] resteront probablement modestes", estime de son côté Amin Mirkouei, de l'université de l'Idaho, qui n'a participé à aucun des projets Arpa-e. Pas de quoi concurrencer directement la Chine, mais de quoi apporter une technologie complémentaire bien utile, avancent les chercheurs.

In *Courrier international*

ISLANDE

Une nouvelle éruption volcanique s'est déclenchée sur la péninsule de Reykjanes

Trois semaines après une éruption majeure, un nouveau phénomène volcanique a démarré ce mercredi 29 mai 2024 en Islande, sur la péninsule de Reykjanes. Une nouvelle éruption volcanique s'est déclenchée sur la péninsule de Reykjanes, dans le sud-ouest de l'Islande, a annoncé l'office météorologique islandais (IMO), peu après l'évacuation par les autorités de la ville voisine de Grindavík. Une éruption a commencé près de Sundhnúsgíggar, au nord de Grindavík, a indiqué l'institut dans un communiqué, quelque trois semaines après la fin d'une éruption précédente qui durait depuis le 16 mars. Les panaches d'éruption atteignent une hauteur d'au moins 50 mètres, a écrit l'IMO sur son site. Il s'agit de la cinquième éruption dans la région

depuis décembre. L'IMO avait signalé une activité sismique intense avant l'éruption mercredi. L'éruption volcanique à Sundhnúsgíggar avait débuté à la mi-mars. D'après les scientifiques, une nouvelle éruption dans cette zone est probable. Les éruptions dans la même zone en décembre, janvier et février avaient entraîné dès novembre l'évacuation des près de 4 000 habitants de la petite ville portuaire de Grindavík, touchée par la lave. Environ 20 millions de mètres cubes de magma s'étaient accumulés dans la chambre magmatique sous Svartsengi. Svartsengi abrite une centrale géothermique qui alimente en électricité et en eau chaude 30 000 personnes sur la péninsule de Reykjanes. L'éruption est survenue à environ 40 km au

sud-ouest de Reykjavik, dans la même zone que les précédentes. De nombreuses vidéos ont circulé sur les réseaux sociaux. Celle-ci fonctionne, par mesure de précaution, largement à distance depuis la première éruption dans la région en décembre. Des barrières ont été érigées autour de la centrale pour la protéger. Les populaires bains géothermiques du Lagon Bleu, attraction touristique majeure du pays, ont aussi évacué toutes leurs installations mercredi, quelques heures avant le début de l'éruption. Lundi, l'IMO avait annoncé qu'environ 400 tremblements de terre avaient été mesurés au cours de sept derniers jours près de la rangée de cratères de Sundhnúsgíggar.

In *Sud Ouest*

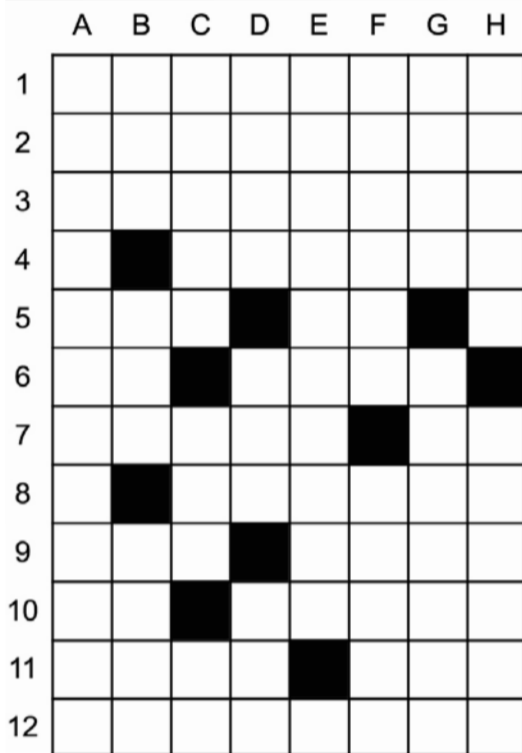
STIMULER LES PROFONDEURS DU CERVEAU SANS CHIRURGIE

LES PROMESSES D'UNE NOUVELLE TECHNIQUE

Une ingénieuse méthode de stimulation électrique, dite par interférence temporelle transcrânienne, cible des zones précises enfouies dans l'encéphale, mais sans geste invasif. En mai 2024, une jeune femme volontaire, quatre électrodes posées sur le crâne, participe à une expérience de stimulation cérébrale de structures profondes du cerveau – sans recours à la chirurgie – tout en effectuant une tâche de pianotage sur un clavier. L'expérience, menée dans un laboratoire de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, fait appel à une méthode innovante, la stimulation par interférence temporelle transcrânienne (tTIS). La tête coiffée d'un bonnet de néoprène criblé de trous, Nicole patiente. Autour de son crâne, deux doctorants s'affairent, ruban centimétrique en main. Leur tâche : repérer les quatre points où ils positionneront, sur le cuir chevelu de cette jeune femme, les quatre électrodes qui cibleront, sans recours à la chirurgie, une structure nichée au centre de son cerveau, le striatum. De la taille d'une grosse prune, cette zone joue un rôle crucial dans la motricité automatique, la prise de décision et la motivation, le contrôle des émotions et des impulsions – mais aussi dans les addictions ou la maladie de Parkinson, par exemple.

Nous sommes dans un laboratoire de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), hébergé à Genève, où les chercheurs explorent l'intérêt d'une technique innovante de modulation de l'activité des neurones : la stimulation électrique par interférence temporelle transcrânienne (tTIS). Ses atouts ? Sa capacité à cibler des structures profondes du cerveau sans chirurgie. Ses promesses ? Traiter de façon non invasive la dépression, un déficit de contrôle des émotions, des addictions, voire un manque profond de motivation. Une étude conduite par ce laboratoire, publiée le 29 mai dans la revue *Nature Human Behaviour*, démontre la capacité de cette technique, chez des volontaires humains, à stimuler le striatum à une fréquence telle – 80 hertz – qu'elle module un processus d'apprentissage moteur. Plus précisément, un apprentissage par renforcement, qui mobilise le système de récompense du cerveau. Jusqu'ici, trois grandes techniques de stimulation cérébrale non invasives étaient disponibles : la stimulation magnétique transcrânienne (rTMS), la stimulation électrique à courant continu (tDCS) ou à courant alternatif (tACS). In *Le Monde*

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Qui nécessite de gros moyens.
- B. Observatoire européen. République arabe unie. Maladie tropicale.
- C. Suite de coups. Urbaniste sino-américain. Sur le calendrier.
- D. Sulfate d'aluminium. Arrose Berne. Style de musique pour Faudel.
- E. Opéra de G. Verdi.
- F. Précision de rang occupé. Qui n'a pas été corrompue.
- G. Bahut de style anglais. La jouer, c'est tromper.
- H. Comme un mauvais calcul. Cachées.

HORIZONTALEMENT

- 1. Baisser la cote marchande.
- 2. Telle une couverture pour sauveteur.
- 3. Liquide homogène.
- 4. Mit le mors aux dents.
- 5. Sa durée est imprécise. Initiales du matin.
- 6. Révolte de mineurs. Avec lui, on n'est jamais seul.
- 7. Roulai. Parler de félibre.
- 8. Humaniste hollandais.
- 9. Toupet. Ancienne monnaie chinoise.
- 10. Arturo pour Brecht. Ankylosé.
- 11. Prépara l'effondrement. Refuse catégoriquement d'admettre.
- 12. Coincées par une grève.

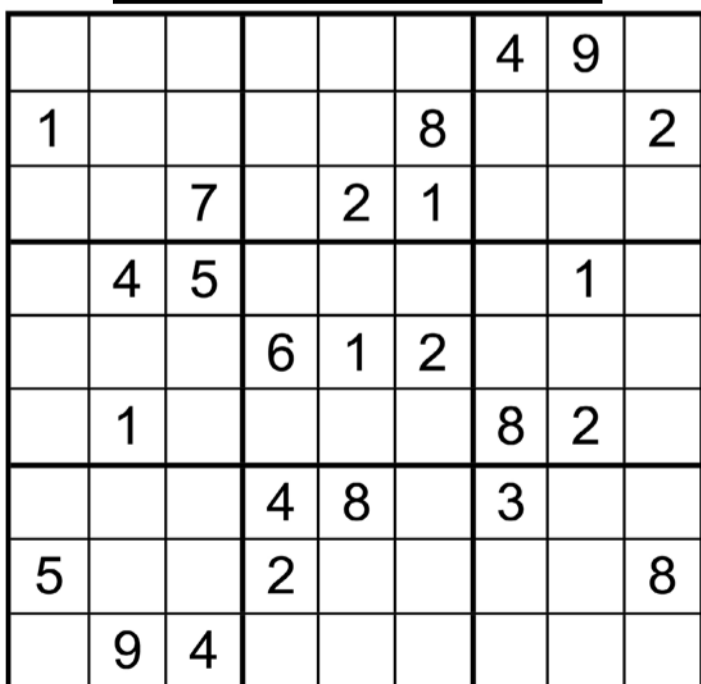
LES MOTS FLÉCHÉS

Clues for the word search:

- AFFECTION SPÉCIALE
- ASSEZ REBONDI
- CRASSE
- BANNIT, CHASSE
- HOUAT, HOEDIC ET BIEN D'AUTRES
- DANSEUR
- ABRÉVIATION À ROME
- AGACE QUI JACASSE
- LA RÉACTION LUI A ÉTÉ PROFITABLE
- VRAIMENT ABJECTE
- CONSTATER
- LÉGION DE BIFFINS
- IL COMMENCE ET FINIT DANS LA JOIE
- AU FRONT D'ARGENT, C'EST LA LUNE
- CRITIQUE
- ÉCORCES MOULUES SERVANT POUR LES PEAUX
- HISTOIRE CONTÉE PAR VIRGILE (L')
- LIMITES NATURELLES
- CENTRE DE VOLAILLES
- BÊTES
- CÔTES BRETONNES (D')
- PRODUCTION DE SÉRICICULTEUR
- COSTUME DE BAL MASQUÉ
- FLEUR
- ARBRE AFRICAIN
- A ÉTÉ CITÉ DANS LE PASSÉ
- PLEINE DE RI-CHESSSES
- JOUER
- LIT FAMILIER
- PERROQUET COLORÉ
- ALTIÈRES
- QUI MANQUE D'ENTHOUSIASME
- IMMORTALITÉ
- PRODUIT ILLICITE
- DE SPLIT OU DE ZAGREB
- ADVERBE
- ADRESSE
- AXE SUR UNE ROSE
- GALLIUM SYMBOLISE
- BIEN PEU DE CHOSE SUR TERRE
- DÉTERMINANT
- ARRIVÉ EN TÊTE



SIDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ANAR ANTILLAIS ASTRONEF BAGAD BLETTE BOULE DEDUIT ECARLATE EDILE
 EXPLOSIF GARS GESTE GRAPHISME INSOLITE INUTILITE LASER LORS MATRICULE
 MAURESQUE MERCI MORUE OCTUOR REUSSI RIQUIQUI SUEE VASISTAS

F M I A M O R E T S E G
 I F A N A R C E A I E R
 S E D T U A T T U N E A
 O N A I R T S Q U S U P
 L O G L E I I E A O S H
 P R A L S U C L D L R I
 X T B A Q D R U I I O S
 E S V I U E E O L T L M
 G A R S E D M B M E E E



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

| | | | | |
|----------------|---------------|--------------|------------------|---------------|
| FADJR 03:44 | DOHR 12:46 | ASR 16:37 | MAGHREB 20:03 | ISHA 21:41 |
|----------------|---------------|--------------|------------------|---------------|

L'Algérie compte créer une banque en Chine

Les services du ministère des Finances œuvrent actuellement à la création d'une banque algérienne en Chine. Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a annoncé, jeudi à Nairobi (Kenya), que les services de son ministère œuvrent actuellement à la création d'une banque algérienne en Chine. "Après l'ouverture des banques algériennes en Mauritanie et au Sénégal, nous œuvrons pour la

création d'une autre banque en Chine", a déclaré Faïd à l'agence APS en marge de sa participation aux Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD). De même pour la banque algérienne en Côte d'Ivoire, le ministre des Finances a affirmé que les études relatives à ce projet prometteur avancent bien. Par ailleurs, la banque algérienne en France, qui a

obtenu récemment l'agrément des autorités monétaires françaises, "devra être inaugurée durant l'année en cours, après l'obtention des autorisations nécessaires de la Banque centrale européenne (BCE)". Cette filiale de la BEA ouvrira cinq agences dans les villes françaises où vit une importante communauté algérienne, ajoute-t-il.

R.S.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 2 JUIN 2024 // N°829 // PRIX 20 DA

JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC

L'Algérie possède un arsenal juridique appréciable en la matière

Le ministère de la Santé a organisé, jeudi dernier, une journée d'information à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, placée cette année sous le thème "Protéger les enfants de l'ingérence de l'industrie du tabac" et qui a vu la participation de médecins spécialistes et d'experts en la matière.

L'Algérie possède "un arsenal juridique appréciable" en ce qui concerne la lutte antitabac, étant l'une des priorités du ministère de la Santé, a affirmé le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, dans une allocution lue en son nom par le Secrétaire général du ministère, Mohamed Talhi. Le tabac est une menace pour la santé publique, voire "le facteur principal de certaines maladies cardiovasculaires et respiratoires", a souligné Saihi, rappelant que son département avait inscrit la lutte antitabac en tant qu'axe stratégique dans la prévention des maladies non-transmissibles et du cancer. Quant à la stratégie nationale de lutte antitabac impliquant d'autres secteurs ministériels et la société civile, le ministre a fait savoir qu'elle prévoyait plusieurs activités dont la mise en place d'un cadre de coordination pour la lutte antitabac, l'élaboration d'un guide pour la prise en charge des fumeurs et la création d'un dispositif d'aide au sevrage tabagique. Le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Nouhou Amadou, a salué, de son côté, les efforts de l'Algérie dans ce sens, notamment à travers l'interdiction de fumer dans les espaces publics, la mise en place des programmes sur le sevrage



tabagique, et le lancement des campagnes de sensibilisation aux dangers du tabac, affichant la disponibilité de son organisation à accompagner l'Algérie dans ce domaine. Les interventions ont porté, dans l'ensemble, sur les

dangers du tabac, les mesures de prévention, l'arsenal juridique en la matière, l'importance de la protection des enfants de ce fléau. Un exposé a été présenté également sur la stratégie nationale de la lutte antitabac. Les participants

ont insisté sur l'importance d'intensifier la sensibilisation autour des dangers du tabac avec l'association de l'ensemble des acteurs concernés à l'image de la société civile.

R.S.

ALGÉRIE-TUNISIE

Signature d'un accord-cadre entre les agences du foncier touristique des deux pays

Un accord-cadre a été signé, jeudi, entre les agences du foncier touristique algérienne et tunisienne, visant à renforcer l'échange d'expériences et d'expertises dans le domaine de la gestion du foncier touristique. L'accord a été cosigné par le Directeur général de l'Agence nationale du foncier touristique (ANFT), Mehnaoui Salim, et son homologue tunisien, Fethi Charfi, sous la supervision du ministre du

Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, et son homologue tunisien, Mohamed Moez Belhassine. Le directeur général de l'ANFT a affirmé, à l'issue de la cérémonie de signature, que cet accord "s'inscrit dans le cadre du jumelage entre les deux pays en matière d'aménagement touristique et de gestion immobilière dans les zones d'expansion touristique". Salim Mahnaoui a estimé que

cet accord permettra à l'Agence nationale du foncier touristique de profiter de l'expérience tunisienne en matière de gestion du foncier touristique et de renforcer son expertise au profit des investisseurs. Le Directeur général de l'Agence tunisienne de foncier touristique, a souligné, quant à lui, l'importance de la signature de cet accord qui vise essentiellement à échanger les expertises et les expériences

dans le domaine de l'aménagement touristique entre les agences de foncier touristique des deux pays. Chorfi a rappelé que la formation en matière de gestion du foncier touristique vise à renforcer les capacités des deux parties dans la gestion du foncier touristique et l'aménagement touristiques et à jeter les bases des infrastructures pour la réalisation de projets touristiques.

R.N.

EN RAISON DE LA PÉRIODE DE REPOS BIOLOGIQUE :

LE MINISTÈRE INTERDIT LA PÊCHE AUX CHALUTIERS

Conformément à l'arrêté ministériel daté du 24 avril 2004, qui régit l'utilisation des filets de chalutage de surface, semi-surface et de fond en fonction du temps et du lieu, le ministère de la Pêche et de la Production halieutique annonce le début de la période de repos biologique des poissons. Cette période, s'étendant du 1er juin au 30 septembre, interdit aux chalutiers l'utilisation de filets de chalutage de surface, semi-surface et de fond, de jour comme de nuit, dans la zone maritime située à l'intérieur des trois milles nautiques mesurés à partir des lignes de base. Le ministère appelle les professionnels de la pêche et les propriétaires de chalutiers à faire preuve de civisme et à contribuer à la préservation des ressources halieutiques. En s'abstenant de pêcher pendant cette période cruciale, ils permettront aux poissons de se reproduire, assurant ainsi la durabilité de la biodiversité marine.

R.N.

ACCIDENTS/ZONES URBAINES

21 MORTS ET 478 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Vingt-et-une (21) personnes ont trouvé la mort et 478 autres ont été blessées dans 358 accidents de la route survenus en zones urbaines entre le 21 et le 27 mai, a indiqué jeudi dernier un bilan des services de la Sûreté nationale. Le bilan fait état d'une hausse du nombre d'accidents (+18), du nombre de blessés (+65) et du nombre de morts (+8) par rapport à la semaine précédente. Le facteur humain demeure, selon les données de la Sûreté nationale, la principale cause de ces accidents (+97%) en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule. Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère son appel aux usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

R.N.

